

Rapport d'activités 2024

+ PLAN D' ACTIONS 2025

habitants
des
images

ville, art et action

Nom : Habitants des image

Sigle : ASBL

Adresse du siège social : Rue Heyvaert 17 - 1080 Molenbeek:St-Jean

Adresse du siège d'activité : Rue des Mariniers 6 - 1080 Molenbeek:St-Jean

Téléphone : +32 (0) 492 39 57 67 ou +32 (0) 474 75 02 02

Courriel : admin@habitants-des-images.be, comite@codedunumerique.be, minuit@habitants-des-images.be

Site internet : www.habitants-des-images.be et www.codedunumerique.be

Numéro d'entreprise (BCE) : 0543.411.222

Numéro IBAN : BE18 0017 2014 6365

Responsable de l'association et fonction : Adèle Jacot-Guillarmod et Savannah Desmedt, coordination

Adresse : Rue des Mariniers 6 - 1080 Molenbeek:St-Jean

Téléphone : +32 (0) 492 39 57 67 ou +32 (0) 474 75 02 02

Courriel : admin@habitants-des-images.be

Table des matières

0 / ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

1 / MISSIONS PRINCIPALES – OBJECTIFS

- a.- Présentation
- b.- Buts
- c.- Moyens
- d.- Méthodologie d'action et moyens utilisés

2 / RECONNAISSANCE EN ÉDUCATION PERMANENTE

- a.- Nature de la reconnaissance dont bénéficie l'association
- b.- Les deux thématiques de travail
- c.- Évolution globale de l'association en 2023
- d.- Axes de reconnaissance et évaluation
- e.- Engagement

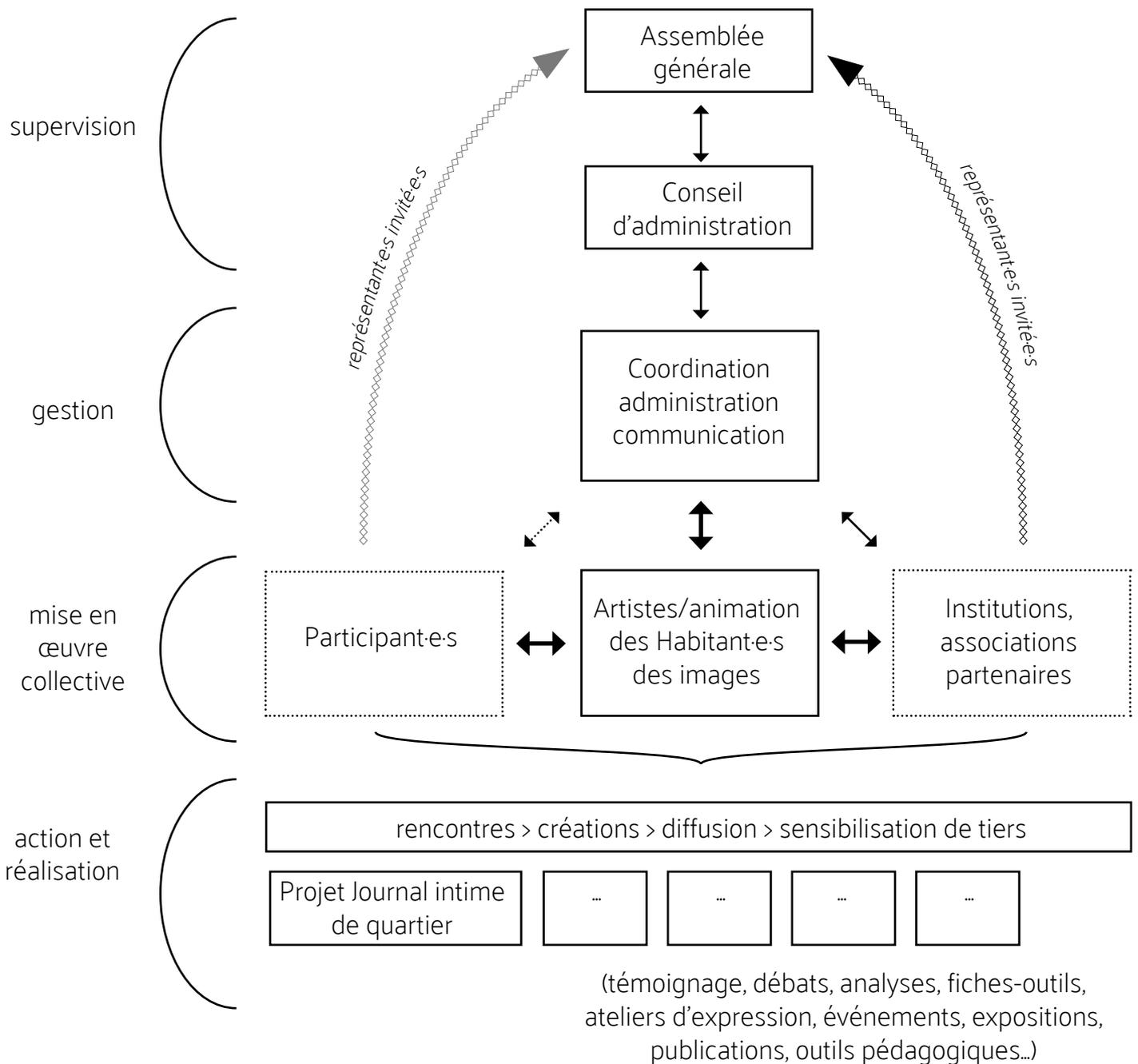
3 / ACTIVITÉS – ACTIONS MENÉES EN 2024

4 / OUTILS PÉDAGOGIQUES – CRÉÉS EN 2024

5 / PROGRAMMATION 2025

- a.- Projets d'activités et d'actions (d'ordres structurels et ponctuels)

Organigramme général



1^o Missions principales - objectifs

A.- PRÉSENTATION

Depuis 2013, les Habitantes des images réalisent des œuvres collectives dans les quartiers, en explorant les liens entre art, social et politique. Iels travaillent en priorité avec des personnes qu'on entend peu dans les médias. Des personnes discriminées dans l'accès à la ville, à leurs droits et à la parole publique : femmes, personnes précarisées, personnes issues de l'immigration, enfants... Les œuvres créées transforment les représentations, les imaginaires et les récits collectifs. C'est d'abord en s'imaginant forte qu'on devient for-te. C'est d'abord en imaginant un monde plus juste, qu'on commence à le construire.

L'art est travaillé comme un outil politique. Créer ensemble c'est prendre plaisir, se connaître autrement. C'est agir sur le réel et sur la ville : influencer nos visions de nous-mêmes et notre estime de soi, interpeller les politiques, influencer l'architecture ou l'urbanisme. L'imaginaire permet de sortir des cadres : construire un monde vivant, drôle, prenant soin des plus fragiles. Un monde se nourrissant des voix des minorités, des personnes subissant les rapports de pouvoirs, pour aller vers une vie digne pour toutes et tous. Un monde qui favorise l'échange et l'économie à taille humaine ; qui tend vers l'autonomie et la bonne santé de tous les êtres vivants.

Quelques projets phares :

- Le Comité humain du numérique : un Code de loi rédigé avec plus de 500 personnes à partir de nos souffrances liées au numérique
- Tous-tes dans la rue : un jeu réalisé avec des urbanistes, à destination des habitant-es, politiques, fonctionnaires, associations, pour créer des espaces publics inclusifs pour les femmes et les minorités
- Journal intime de quartier : un journal fait avec les habitant-es d'un quartier de Bruxelles, mêlant fiction, témoignages, reportages et illustrations sur une thématique forte (pauvreté, santé mentale, violence...)

- Le Bureau des colères, service artistique à la population : venez livrer les actes de violence que vous n'avez pas réalisés et nous en ferons des images
- H/histoire(s) de Femmes d'Exil : contes mêlant histoire personnelle, histoire coloniale et fiction, illustrée par des créations textiles

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une petite équipe qui évolue au fil des projets.

Mélanie Peduzzi (BE) et Adèle Jacot (CH) ont fondé les Habitant-e-s des images après leurs cursus artistiques respectifs à La Cambre en photographie et en art dans l'espace urbain. Elles ont dès le départ ouvert leurs champs d'action au-delà du milieu artistique. Adèle Jacot est diplômée d'un master en urbanisme à Lille, où elle a développé un mémoire critique sur la participation : « Les actions socioculturelles dans les quartiers populaires favorisent-elles le pouvoir d'agir des habitants? ». Mélanie Peduzzi a quant à elle obtenu le BAGIC au CBAI en novembre 2018 avec les félicitations du jury. Elle a quitté l'équipe en 2022.

Savannah Desmedt a rejoint l'équipe en 2019, elle a obtenu un bachelier en sociologie-anthropologie (ULB). Elle s'est formée à l'animation, notamment au Canada. Elle coordonne plusieurs projets, dont le Code du numérique.

Maureen Dodémont est designeuse textile et animatrice. Elle collabore avec l'association depuis 2021.

Alice Néron est artiste et graphiste, elle travaille sur le projet du Code du numérique depuis 2024.



Photos souvenirs réalisées lors de la parution du Code du numérique : on y retrouve Adèle, Savannah, Marie-Luise

D'autres personnes qui collaborent avec les Habitantes des images : Anaïs Horrent, Marie-Luise Guhl, Darren Roshier, Caszimir Cleutjens, Ruben Hoet, ...

L'ancrage dans les milieux associatifs et culturels bruxellois (et ponctuellement en Wallonie) est primordial dans la réalisation des activités de l'association. Chaque projet implique plusieurs partenaires associatifs. L'association a collaboré avec plus de 140 associations, structures ou mouvements depuis son démarrage. Une bonne partie de ces partenariats s'est renouvelée sur plusieurs années, afin d'ancrer un projet ou d'en construire de nouveaux.

Partenariats effectués depuis 2014 : La Maison des femmes de Schaerbeek (2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022), L'ASBL Entre 2 (2014, 2015), Le Kabinet (2014, 2016), Le Point Culture (2015, 2016, 2017, 2018, 2021), Le KVS (2015), Le Centre scolaire Sainte-Marie La Sagesse (2015, 2016), La maison de l'emploi de la Ville de Bruxelles (2015), Le CLA et le Réseau des bibliothèques de Watermael-Boitsfort (2016, 2017, 2018, 2019, 2020), la Ville des Mots (2016, 2022), Le Centre Exil (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), Le bureau d'Etudes et Recherches Urbaines (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023), Bozar (2016), Le Musée du Costume et de la Dentelle (2016, 2017), Le Centre d'action médical Renfort (2016), L'IHECS (2016, 2018), Le festival Signal et la plateforme CIFAS (2016), L'Institut Saint-Dominique (2016, 2017, 2018), La Fête de la Francophonie (2017, 2018, 2020, 2021), Les Halles St-Géry (2017, 2018), Radio Panique et radio maritime (2017, 2018), Le CPAS de Watermael-Boitsfort (2017, 2018), Mini Anneessens (2017, 2018, 2019), La Dent Creuse (2017), Bouillon de cultureS (2017, 2024), L'Athénée Fernand Blum (2017), L'école communale n°6 de Schaerbeek (2017), Le Front Rendre Visible l'Invisible (2018, 2019, 2020, 2021, 2022), ATD Quart Monde (2018, 2020, 2021, 2022), La Maison Bergamini (2018, 2019), Le festival What's Up Brussels (2018), La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés (2018), La Maison de quartier Bonnevie (2018), Le Centre informatique BruSurf (2018), Le CADMT (2018), La JAB (2018), Le CBAI (2018), Commune de Schaerbeek (2018), CAU Saint-Louis (2018, 2019), École de Police ERIP (2018, 2019), Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (2018, 2019), Le Contrat de Quartier durable Magritte à Jette (2019, 2020, 2021, 2022), La cellule.archi de la Fédération Wallonie Bruxelles (2019, 2020), Le Pivot asbl (2019, 2020, 2021), LAMAB asbl (2019, 2020, 2021), La Cambre (2019), La Maison de la participation d'Anderlecht (2019), La Boutique Culturelle (2019), Sources d'Harmonie (2019, 2021, 2022), Service prévention urbaine de la Commune de Jette (2019, 2021, 2022), Le Kriekelaar (2019), Les Trois Pommiers (2019), L'ASBL Entr'âges (2019), Vivre chez soi asbl (2019, 2020), CEC la Vénérie asbl (2019, 2020), La Maison des Jeunes de Watermael-Boitsfort (2019, 2020), AWSA-Be (2019, 2020), Interface 3 (2019, 2020), Femmes et Santé (2019, 2020), Les Débrouillardes (2019, 2020), Femmes Prévoyantes Socialistes (2019, 2020), Femmes Prévoyantes Socialistes (2019, 2020), GAFFI (2019, 2020), La Voix des Femmes (2019, 2020), Vrouwenraad (2019, 2020), GAMS (2019, 2020), Elles tournent (2019, 2020), L'Armillaire - Centre Culturel de Jette (2020, 2021), Fédération des services sociaux - FDSS (2020, 2021, 2022), Service Culture de la Ville de Bruxelles (2020, 2022), PCS Querelle - Habitat et Rénovation Marolles (2020), Club de Jeunesse des Marolles (2020, 2022), Le Logement Bruxellois - Querelle (2020), Le Théâtre des Tanneurs (2020), Les Ateliers des Tanneurs (2020), L'Abordage (2020, 2021, 2022), Culture Bruxelles Nord-Ouest (2020, 2021, 2022), Centre culturel de Berchem-Sainte-Agathe et de Koekelberg - Archipel 19 (2020, 2021, 2022), Squat Classic à Ganshoren (2020, 2021), Club Norwest (2020, 2021, 2022), Festival TROUBLE#11 (2020, 2021), Studio Thor (2021), Daryacu (2021), Fabrik asbl (2021), Gaffi asbl (2021), Espace social télé-service (2021), Green Peace (2021), Komplot asbl (2021), Xeno asbl (2021, 2022, 2023), Maison de Santé Potager (2021), KomitéCentrales (2021), Institut Alexandre Herlin (2022), Maison Médicale Tournesol (2022), Entr'Aide des Marolles (2022), Espace Bosch, le Point info quartier (2022), Vrienden van het Huizeke (2022), l'AMO CARS (2022), Coordination Sociale des Marolles (2022), Buurtwinkel (2022), Travail Social en Lutte (2022), café solidaire Boondaal (2022), Université de Namur (2022, 2023, 2024), le Syndicat des I.M.M.E.N.S.E.S (2022, 2024), PUNCH (2022, 2024), Maison d'Accueil des Petits Riens @Home 18-24 (2022), Église du Béguinage (2022), l'ARC (2022, 2024) le réseau CABAN (2022), Lire et Ecrire (2022), CFS - Collectif Formation Société (2022, 2023), Le Grain (2022), Fédération des Services Sociaux (2022), Bruxelles Environnement (2022), le GSARA (2022) Pianofabriek (2022), Zinema (2022, 2023), Beursschouwburg (2022, 2023), Globe Aroma (2022, 2023), Herbes folles (2022), Comité des Femmes Sans-Papier (2022, 2023), Brufête asbl (2022), Dienstencentrum Forum vzw (2022), Source d'Harmonie asbl (2022), école Jacques Brel (2022), GC Essegem (2022), l'école Jacques Brel (2022), l'Architecture qui Dégenre (2022, 2023), le café Scotch (2022), studio Paola Vignano (2022), Yellow Window (2022), bureau d'étude P&P (2022), LAB705 (2022), Les Marneurs (2022), Service Vie de Quartier de la Commune de Schaerbeek (2023, 2024), Awsa asbl (2023), RénovaS (2023), Groupe Santé Josaphat - Planning Familial (2023), Bibliothèque Sésame, Bib Josse (2023), Debrief du vestiaire (2023), Place aux cheffes (2023), Eglise Sainte-Marie (2023), Setis (2023), Centre d'archives Carhif (2023), Centre culturel du Brabant-Wallon (2023), Cinema Nova (2024), La Médiathèque NGHE (2024), Petit Théâtre de la Grande Vie (2024), Clara asbl (2024), Ethics by Design (2024), FARI (2024), UNIA (2024), Maks asbl (2024), XLJ (2024), Game Over (2024), Maison des Femmes de Molenbeek (2024), Halles de Schaerbeek (2024), Amazone (2024).

Territoires touchés depuis 2014 : Commune de Schaerbeek, Ville de Bruxelles, Commune de Watermael-Boitsfort, Commune d'Ixelles, Commune d'Anderlecht, Commune de Molenbeek, Commune de Jette, Tournai, Liège, Pont-à-Celles, Commune d'Etterbeek, Région de Bruxelles-Capitale, Commune de Berchem-St-Agathe, Commune de Koekelberg, Commune de Ganshoren, Commune de Saint-Gilles, Province de Namur, Brabant-Wallon, Louvain-la-Neuve, France.

B. - BUTS

- **Questionner collectivement les rapports de pouvoir dans nos quartiers**, dans nos pays, dans nos familles, dans nos représentations. Interroger nos propres rôles dans ces rapports. Imaginer des histoires et des actions qui donnent de la force à ceux qui subissent des violences systémiques et interpellent ceux qui y contribuent ou en tirent un avantage.
- **Proposer des espaces d'échange et de création qui permettent de s'exprimer dans un climat de confiance.** Ces espaces/moments sont conviviaux, accessibles à tous et respectent les limites et les besoins de chacun(e) (choix du contexte de médiatisation, volonté d'anonymat, relecture avant publication, etc.).
- **Partager des outils, des savoirs et de la visibilité.** Mettre à disposition des moyens d'expression pour favoriser l'autonomie de chacun(e) à se représenter soi-même et à être entendu(e). Partager des savoirs, des outils (écriture, vidéo, affiches...), des ressources matérielles (imprimante, caméra...). Accompagner vers une visibilité publique (participation à la vie artistique, sociale, politique, économique).
- **Donner la priorité à la création et l'action au niveau local.** Créer des œuvres artistiques qui construisent un nouveau regard sur notre environnement direct, sur nos voisin-es, sur nos quartiers. Elles se nourrissent d'un contexte social, culturel, politique et écologique singulier. La forme et le langage des œuvres, aussi bien que le fond, s'inventent avec/pour les habitant-es du territoire. Les œuvres prennent des formes inédites, provocantes, expérimentales, festives.
- **Explorer des formes de diffusion artistiques et artisanales, sans avoir recours au numérique**, qui s'inscrivent dans des lieux publics, qui vont à la rencontre des personnes plus isolées, qui stimulent l'échange entre différents milieux sociaux et qui portent des revendications dans les médias et vers les politiques.

C.- MOYENS

L'association poursuit la réalisation de ce but en menant les activités suivantes :

- Animation d'ateliers et de recherches collectives, organisation de moments de réflexion, de création, de partage, formation;
- Tissage de liens, partenariats locaux ou spécifiques, collaboration et soutien d'artistes, artisan-nes et toute personne avec des savoirs spécifiques, lien avec des réseaux culturels et militants, des lieux et réseaux de diffusion, collaboration avec des collectifs et institutions d'autres secteurs (art, travail social, psychiatrie, urbanisme et architecture, pédagogie, production locale);
- Réalisation de productions artistiques, artisanales et de médias, réalisation d'outils pédagogiques; commande, accompagnement et curation de productions; diffusion;
- Organisation d'événements, de rencontres, d'exposition, participations à des événements de partenaires; coordination, programmation et gestion d'espaces d'expression, de création ou de partage (rencontres, repas, projections, discussions, concerts, invitation d'intervenant-es);
- Médiation et médiatisation d'œuvres et d'outils, distribution, participation à des campagnes, réseaux, festivals, foires, réalisation de communications papier et numérique;

- Vente d'œuvres, de services, de productions et de publications, vente de tickets d'entrée ou boissons/nourriture; échanges de ressources et de services (alternatives à l'échange économique simple); mise à disposition de ressources de l'association; participation à l'économie locale; réflexions et expérimentations sur les cadres d'échange avec les participantes;
- Acquisition, location et mise à disposition de matériel et d'espaces permettant de répondre au but de l'association.

C.- MÉTHODOLOGIE D'ACTION ET MOYENS UTILISÉS

La méthodologie d'action et les moyens utilisés sont restés dans la même philosophie de ceux de l'année précédente, à savoir :

Mots-clés :

pédagogie positive - valorisation
 animation à la carte - réaction adaptation
 autonomisation - émancipation
 liberté d'expression - rapport aux médias
 citoyenneté - participation active
 faire trace - s'inscrire dans le temps long
 sensibilisation des bruxellois à des questions actuelles/minoritaires
 culture pour tous-tes - productions de qualité
 actions militantes et poétiques
 revendications, émotions, provocations

Dans tous ses projets, Habitant-e-s des images développe un processus en plusieurs étapes importantes :

1- recherche de la participation active (pendant la création et/ou la monstration) d'un public mixte, y compris des publics marginalisés, qu'on entend peu, mais qui ont des choses à nous dire. Pour ce faire, l'association

- > collabore presque systématiquement avec d'autres organismes afin de toucher des publics plus fragilisés
- > ou encore s'implante dans des lieux choisis afin d'aller à la rencontre de l'autre (gare, parc, espaces publics...)
- > conçoit ses ateliers et ses œuvres dans une perspective d'accessibilité maximale, mais sans jamais infantiliser ou simplifier les propos. La démarche rejette l'élitisme inutile et croit en la relativité des savoirs et en la capacité de chacun-e de formuler/entendre des propos complexes et pertinents. À ce propos, l'utilisation de références issues de plusieurs milieux et les jeux de mise en perspectives sont des outils très utiles.

2- élaboration d'un propos faisant écho à des questions sociales, sociétales, urbaines... Au sein de l'asbl, l'art est compris entre autres comme moyen de parler de problématiques liées au vivre ensemble, parfois délicates (relatives par exemple à la pauvreté, l'immigration, la violence, la religion, etc.). Sans prétendre trouver de solutions ni faire du militantisme direct, l'idée est d'ouvrir et d'alimenter le débat, parfois de manière détournée ou même inconsciente. Afin de toucher au plus juste, l'association met plusieurs méthodes à l'œuvre :

- > échanges approfondis avec les participant-es sur leurs intérêts, leurs préoccupations et/ou avec des personnes en prise directe avec une thématique choisie.
- > actualisation et évolution constante du projet en fonction des rencontres et des discussions.
- > valorisation de l'échange et de la récolte d'un maximum d'avis différents sur les mêmes questions, y compris de la part de professionnel-les ou d'associations concernées.

3- médiatisation par des canaux «classiques». La médiatisation des productions est le moment de la valorisation, de la reconnaissance et de la diffusion vers la société, le politique. Cette étape est centrale vis-à-vis des personnes impliquées et aussi des problématiques abordées. C'est le moment d'aller à la rencontre d'autres personnes et d'initier le débat. L'association soutient qu'une médiatisation par des canaux classiques est essentielle afin de toucher une sphère large :

- > une attention est portée à la qualité plastique des productions, avec une certaine distance de l'esthétique « participative » qui tend à dévaloriser le propos auprès du public (ah ce sont des amateurs!)
- > le contenu prime sur l'identification des contributeur-ices par leurs origines culturelles ou sociales
- > la médiatisation est faite par des canaux reconnus : centres culturels, librairies de qualité, salons, etc. Durant ces moments, les participant-es et leurs amis/proches peuvent ainsi eux-mêmes s'ouvrir à d'autres lieux, d'autres personnes.
- > et aussi l'alimentation qualitative de l'imagerie collective sur la ville plurielle et la multiculturalité.

4- inscription de la production dans un contexte de diffusion utilitaire ou formateur. À part des canaux de diffusion artistiques classiques, la valorisation du contenu prend tout son sens dans sa remise en relation avec son propos dans la réalité. C'est-à-dire, selon le projet : dans des associations, des institutions, des écoles, des organes de formations, auprès de militant-es, de professionnel-les de la ville, du droit, du social, de la psychologie, l'espace public, etc.

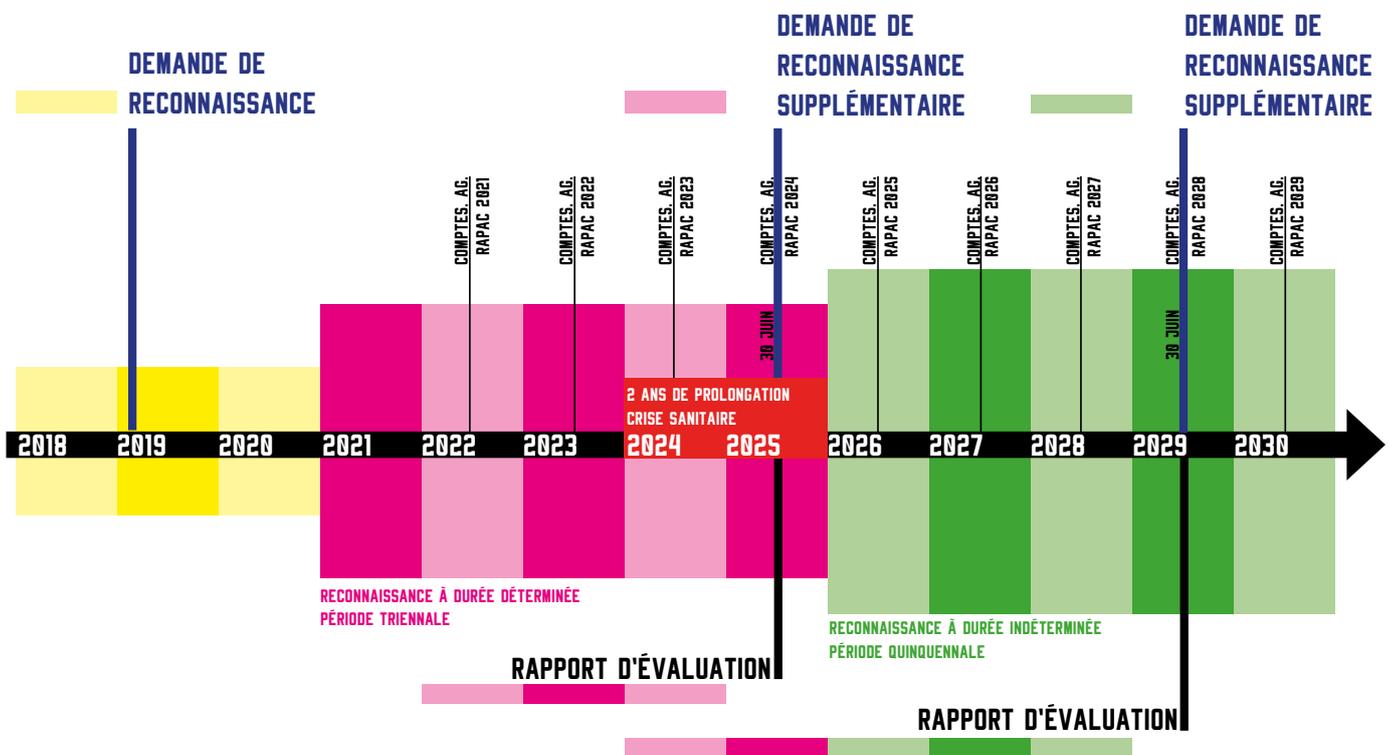
- > valorisation pédagogique et/ou militante des productions à travers la création d'outils
- > participation et organisation de rencontres-débats
- > évaluation et regard critique par le CA et l'AG

2°

Reconnaissance en éducation permanente

A.- NATURE DE LA RECONNAISSANCE DONT BÉNÉFICIE L'ASSOCIATION

En 2020, Habitant-e-s des images asbl a reçu une réponse positive pour sa demande de reconnaissance en éducation permanente par la Fédération Wallonie en tant qu'ASSOCIATION. La reconnaissance à durée indéterminée (triennale) a été prolongée de 2 ans en réaction à la crise sanitaire par décision de la Ministre. La période court donc de 2021 à 2025 :



L'association est reconnue dans l'AXE 1 : Participation, éducation et formation citoyennes

Il s'agit de réaliser des *actions et programmes d'éducation et/ou de formation : conçus et organisés par l'association, élaborés avec les membres et participant-es, en vue de permettre l'exercice de la citoyenneté active et participative, dans une perspective d'émancipation, d'égalité des droits, de progrès social, d'évolution des comportements et des mentalités, d'intégration et de responsabilité.*

Ces actions sont menées à destination notamment du public issu de milieux populaires au sens du décret.

Habitant-es des images est reconnue en catégorie de forfait 21 : Article 5, § 3 (20 points). Cela signifie que :

- son champ d'action territorial est une zone de 500 000 habitant-es
- elle travaille sur 2 thématiques
- elle réalise 290 heures d'activité avec public par an
- elle organise 4 activités annuelles s'adressant à un public large
- elle informe et concerta régulièrement ses membres et participant-es
- elle reçoit environ 97 176,09 € (réf. 2020, somme indexée chaque année) par année tant que sa reconnaissance est reconduite. Cette somme est divisée en 3 enveloppes à montant fixes à allouer aux : salaires, frais projet, frais de fonctionnement.

B. - LES DEUX THÉMATIQUES DE TRAVAIL

Extraits du dossier de reconnaissance :

Démarche continue : Les deux thématiques présentées ci-dessous mettent en évidence deux axes majeurs de la pratique des Habitants des images. Il paraît difficile de classer rigoureusement les projets dans les deux thématiques, car l'association met en place une démarche continue qui s'affine de projet en projet. Un classement est donc proposé selon la prédominance de la thématique dans chaque projet, mais chaque projet recoupe ces deux thématiques.

Art : Les deux fondatrices des Habitant-es des images – Adèle Jacot et Mélanie Peduzzi – viennent du milieu de l'art. C'est naturellement autour de la question de la représentation et de l'expression que s'est spécifiée leur démarche : comment les représentations ouvrent ou contraignent l'émancipation ?

Transversalité : Une spécificité des projets menés par les Habitant-es des images est l'approche transversale d'une thématique (violence, pauvreté, égalité hommes - femmes, racisme...). Si un projet creuse en général une seule de ces problématiques – choisie par le groupe – il ouvre aussi d'autres questions. La convergence/compétition des luttes des minorités ainsi que les questions d'intersectionnalité nous paraissent essentielles aujourd'hui. Exemple : dans cette perspective, la question du harcèlement de rue peut être abordée avec celle du racisme dans l'espace public ; les questions migratoires avec celles liées au réchauffement climatique ou encore des craintes sécuritaires d'une partie de la population. Cette transversalité ne vise pas à tout relativiser, mais à complexifier l'image qu'on se fait les uns des autres, à atténuer la crainte de la contradiction qu'on voit chez l'« Autre », et aussi à identifier justement des luttes et perspectives collectives (émancipations individuelles ET collectives).

Droits : En accord avec la démarche transversale décrite ci-dessus, l'association fait systématiquement référence aux droits fondamentaux. C'est en identifiant les luttes et les perspectives collectives des groupes que nous promovons l'appropriation et l'exercice des droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux, civils et/ou politiques.

Inter- : la somme des interactions entre différents groupes, qu'elles soient positives ou négatives, spontanées ou provoquées (indifférence, mépris, insulte, politesse, fréquentations de lieux communs, fête, workshops, etc.).

-culturalité : Nous partageons la définition de la culture de la déclaration de Fribourg sur les droits culturels où elle est définie par « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels, 2007).

Interculturalité : Tout le travail des Habitants des images s'inscrit dans le constat de vivre dans une société interculturelle : qui comporte d'innombrables identités et aspirations. Bruxelles, comme toutes les grandes villes, abrite en son sein une très grande hétérogénéité. L'association y comprend l'interculturalité comme une interaction entre les cultures/classes, aussi vieille que l'humanité. L'actualité nous influence cependant énormément sur la manière de recevoir ces phénomènes (ex : médiatisation extrême de ces migrations). L'interculturalité n'est pas à favoriser ou à limiter, elle est un fait.

THÉMATIQUE 1. Droit à la prise de parole et à la participation citoyenne en milieu interculturel*

Projets de référence : Dazibao - Ma ville et mon corps interculturels

*** Prise de parole (et liberté d'expression)**

Fait référence au droit de s'exprimer de manière libre et publique, c'est-à-dire au droit à la liberté d'expression. La liberté d'expression est un droit fondamental qui se définit comme « (...) la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix. » (Article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques). Les projets de l'association mettent systématiquement en place des méthodes afin de permettre à tous les participant-es de s'exprimer publiquement et diffuser ainsi leur parole à un large public. Cette prise de parole est, entre autres, un moyen pour les participant-es d'occuper une place dans le débat public en prenant le pouvoir sur leur représentation - dans l'espace public, la sphère médiatique, le monde culturel et artistique - et de mettre en débat leurs opinions. À long terme, ces prises de parole publiques contribuent à faire évoluer les représentations de ce qui constitue la société continue bruxelloise, belge.

*** Citoyenneté et participation citoyenne**

De manière non juridique, la notion de citoyenneté renvoie à « la manière par laquelle les résidents des pays démocratiques font usage de leurs droits pour participer aux décisions relatives à la vie publique, pour entrer dans le débat politique et contribuer à la dynamique démocratique » (<http://www.vocabulairepolitique.be/citoyennete-3/>). Les projets de la première thématique s'adressent ainsi aux citoyen-nes, et donc à tous les habitant-es de la région bruxelloise. L'association vise la participation de tous les citoyen-nes à la vie publique et démocratique par l'exercice de leurs droits culturels. Nous donnons donc une attention particulière à inclure les publics marginalisés, tout en touchant un public plus large. Dans ces projets, l'objectif est de porter les propos du groupe directement ou indirectement aux pouvoirs publics/aux pouvoirs décisionnels/ou du moins d'impacter l'opinion publique, notamment via les médias.

THÉMATIQUE 2. Droit à l'expression d'identités culturelles discriminées (sur base du genre, du statut socioéconomique, de l'appartenance ethnique et/ou religieuse, de l'orientation sexuelle...)*

Projets de référence : H/histoire(s) de femmes d'Exil et Journal intime de quartier

*** Expression d'identités culturelles**

En accord avec l'Article 2 de la déclaration de Fribourg, l'association comprend l'identité culturelle comme « l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité » (Les droits culturels, Déclaration de Fribourg, page 5). L'association entend donc l'identité culturelle et son expression comme un droit fondamental ne pouvant être amputé aux individus. Au delà de jouir d'une liberté interne, il est aussi fondamental de pouvoir communiquer son identité culturelle de manière libre et publique. Les projets ont ainsi pour but de travailler en collaboration avec les participant-es et de leur donner les outils nécessaires au développement et à l'expression de leur identité culturelle propre, tant en elles-eux-mêmes que dans leurs interactions avec les autres. La culture, et donc l'identité culturelle de chacune, comprend en soi une multitude d'identités faisant référence à de nombreux

secteurs/aspects de la vie sociale, culturelle, politique, économique, affective... En accord avec la démarche transversale décrite dans le dossier de demande de reconnaissance, l'association fait systématiquement référence à un ou plusieurs autres droits fondamentaux dans le développement des identités. C'est en identifiant les luttes et les perspectives collectives des groupes que nous promovons aussi l'appropriation et l'exercice des droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux, civils et/ou politiques.

*Discriminations

Les discriminations sont, par définition, des traitements différenciés envers un individu ou un groupe, sur base de caractéristiques personnelles. L'association comprend les discriminations comme des violences systémiques qui restreignent l'exercice des droits fondamentaux, avec entre autres le droit à l'expression culturelle. C'est en considérant les discriminations comme historiquement construites (notre « culture » est en imprégnée et les reproduit) qu'elles doivent être mises en perspective pour faire l'objet de revendications collectives. L'accès au droit à l'expression culturelle est ainsi potentiel facteur de revendications. Cette thématique vise ainsi les publics victimes de discriminations sur bases d'un ou plusieurs de ces critères : le genre ; la nationalité, la « race », la couleur de la peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique ; la conviction religieuse ou philosophique ; l'orientation sexuelle ; la conviction politique, syndicale ; l'état de santé ; l'origine sociale ; la langue ; le handicap ; l'âge ; caractéristique physique ou génétique ; la fortune.

* Identités culturelles discriminées

Les Habitant-es des images entendent donner l'accès au droit d'exprimer son identité culturelle dans la dignité, à tout individu victime d'exclusion d'une ou plusieurs sphères de la vie sociale, politique, économique, sur base d'une ou de plusieurs appartenances (voir critères cités ci-dessus). La thématique 2 a donc pour participant-es des publics discriminés à cause de leur identité culturelle (présumée ou non). Dans le travail de l'association, la nature de ces discriminations change en fonction des projets, et même en fonction de chaque participant-e.

C.- ÉVOLUTION GLOBALE DE L'ASSOCIATION EN 2024

L'évaluation qui suit est une synthèse des discussions que nous avons eues en équipe en avril 2024, en préparation du RA et RGE.

La composition et le fonctionnement des instances dirigeantes (CA et AG) de l'association ;

Il n'y a pas eu de changement significatif en 2024.

La composition de l'équipe ;

Si 2023 avait vu le départ de Mélanie Peduzi, l'une des fondatrice de l'asbl, 2024 a été une année de renouveau dans l'équipe. Grâce à des subsides ponctuels, de nouvelles collaboratrices ont pu rejoindre l'association. Tout d'abord Marie-Luise Guhl, philosophe et ancienne employée de Wikipedia, a pris le poste d'animatrice en Éducation permanente pour le Comité humain du numérique. Pour diverses raisons, son contrat a été écourté et s'est terminé en juin 2024. Anaïs Horrent, assistante sociale et étudiante en ingénierie sociale, l'a remplacée jusqu'en décembre 2024. Son apport a été très apprécié, mais elle a malheureusement été mise en arrêt maladie à partir de décembre jusqu'à la fin de son contrat en mars. Alice Néron a également rejoint le projet du Comité pour réaliser le graphisme du Code du numérique. À la fois graphiste, artiste et animatrice, elle a apporté un regard fin sur la pratique des Habitant-es des images et sur le monde du numérique et de la diffusion. Cette collaboration très stimulante se poursuit en 2025. Sur le projet de la Forêt du Minuit, Maureen Dodémont, designeuse textile, est venue compléter l'équipe, avec un poste en cohésion sociale. Maureen avait déjà été stagiaire dans la structure par le passé. Très appréciée, elle a apporté ses puissantes compétences humaines et esthétiques au projet. La collaboration se poursuit avec plaisir en 2025. Enfin, Léa Soussi, soudeuse et scénographe, travaillé ponctuellement sur le projet de la Forêt pour le réaménagement du cuistax.

Cette année a été la plus riche en changements dans l'équipe depuis la création de l'asbl. Cela a été très stimulant de travailler avec de nouvelles personnalités et de découvrir de précieuses collaboratrices. Nous souhaitons pérenniser tant que faire se peut les collaborations avec Alice Néron et Maureen Dodémont, mais elles dépendent pour l'instant de l'obtention de subsides ponctuels. Ce sera un enjeu pour 2025. Nous avons aussi remarqué que travailler chez les Habitant-es des images demande des compétences spécifiques pour s'adapter au rythme soutenu de travail pendant certaines périodes et comprendre la méthodologie spécifique.

Nous devons continuellement être attentives aux membres de l'équipe et être vigilantes aux signes de surmenage. Nous avons pu réagir plus rapidement cette année, car nous sommes plus outillées qu'en 2023.

Les modifications statutaires intervenues depuis la reconnaissance ;

Les statuts de l'asbl ont été actualisés en 2021 et 2023.

Les types d'action développés par l'association et, le cas échéant, dans le cadre de la transversalité ;

L'activité centrale de l'association est la création d'œuvres collectives à travers des ateliers, à destination de public « qu'on entend peu dans les médias » ou dans les sphères décisionnelles. En 2024, 325 heures d'ateliers ont été organisées dans le cadre de l'Éducation permanente.

Nous commençons à avoir un peu de recul sur la reconnaissance en Éducation permanente. Nous remarquons que notre pratique a évolué. Le fait de se détacher de la logique d'appels à projets permet de faire du travail d'une autre qualité et complexité - sans dépendre de délais stricts ou d'institutions conventionnelles. Cela laisse beaucoup plus de place à l'expérimentation et la créativité. Le succès du projet du Code du numérique a eu lieu parce que nous avons pu prendre la liberté de nous engager sur une thématique délaissée par les pouvoirs publics à l'époque (en 2021). La méthodologie du Comité humain, qui paraît aujourd'hui claire, s'est en fait mise au point sur plusieurs années. Le cadre de la reconnaissance en Éducation permanente nous paraît donc unique et propice à l'innovation.

Ce cheminement fait avec le projet du Code du numérique et son rapport spécifique au droit nous a aussi marqué et influence déjà nos autres projets. Nous avons vu comment l'art et l'action sociale, prises de manière très libre, peuvent influencer des sphères de pouvoirs : recherche, universités, haute école, designers, politiques. Même si ces objectifs étaient déjà présents en arrière-plan, nous voyons aujourd'hui plus clair sur l'importance de choisir les cibles des « spectateur-ices » de nos projets pour influencer à notre échelle une certaine transformation sociale. Nous agissons notamment que s'adresser directement au politique n'est pas forcément la stratégie la plus efficace.

Ce cheminement nous amène à creuser d'année en année la qualité de la diffusion des œuvres créées, et ce avec les premières personnes concernées. Nous voyons que cela a beaucoup de sens tant pour les participant-es que pour les « spectateur-ices ». Prendre le temps d'amener la parole des participant-es dans des sphères professionnelles ou de pouvoir donne tout son sens à l'Éducation permanente.

Les types d'action développés par l'association en dehors des axes de reconnaissance ;

Les constats ci-dessus nous amènent à identifier des actions que nous mettons en place, mais qui ne peuvent pas être comptabilisées dans notre reconnaissance en Axe 1. Pourtant elles nous paraissent très importantes pour accomplir les ambitions de l'Éducation permanente. Car nous nous reconnaissons pleinement et en premier lieu dans la démarche d'Éducation permanente : l'égalité d'accès aux droits, l'émancipation et la transformation sociale sont clairement les moteurs de tous nos projets.

- **la diffusion des publications** : nous organisons tant que possible les moments de diffusion des œuvres avec les participant-es. Ce sont des moments de présentation et de débat extrêmement valorisants et transformateurs. Cela nous paraît donc des heures importantes à organiser dans nos projets en axe 1. Par contre tout l'aspect pratique des contacts avec les librairies et de l'envoi des commandes est plus difficile à faire avec les participant-es. Pourtant la diffusion de leurs paroles nous paraît être extrêmement positive pour le processus en Éducation permanente. Cela représente un temps de plus en plus conséquent que nous devons financer par d'autres biais et cela a mis quand même beaucoup de pression au niveau de la charge de travail cette année. Nous avons décidé de vendre les publications du Code du numérique (à prix libres) afin d'engranger une certaine indépendance sur la diffusion. Mais les retours ont permis de couvrir une réimpression (et encore pas totalement), mais certainement pas tout le travail de diffusion.
- **participation** : nous sommes régulièrement amenées, par notre expertise avec les habitant-es et la ville, à intégrer des processus de participation pour l'élaboration de programme d'architecture ou d'urbanisme. En particulier après notre travail avec une centaine de femmes à Jette et le jeu « Tous-tes dans la rue! » et notre

approche du genre et des espaces publics. Ici aussi, nous ne comptons évidemment pas ces heures en Éducation permanente. Mais elles nous paraissent avoir aussi beaucoup de sens pour valoriser la parole des participant-es. Car si la transformation sociale passe par le droit, elle passe aussi par la transformation de la ville et des espaces.

- **cohésion sociale** : nous avons eu cette année un subside en cohésion sociale qui nous a permis d'engager Maureen Dodément, designeuse textile. En effet, pour toucher des personnes particulièrement isolées - sur le projet de la Forêt du Minuit notamment - nous avons senti la nécessité de proposer un autre type d'activités en parallèle des ateliers en Éducation permanente. Maureen développe des activités plus légères, manuelles et fédératrices, qui permettent de souffler lors d'ateliers avec des thématiques parfois difficiles.

Les activités d'évaluation liées à l'exécution du présent plan d'action pluriannuel (public, modalités, conclusions éventuelles intermédiaires...);

L'auto-évaluation au sein de l'association se fait à plusieurs niveaux et de manière continue. En effet, comme l'équipe est très petite, en plus des moments « formels » d'évaluation, de nombreuses discussions informelles ont lieu, lors des réunions d'équipe par exemple.

Évaluation des projets :

Nous utilisons différents types d'évaluation, adaptés à chaque projet :

- Chaque semaine, lors des réunions de préparation des différents projets, nous évaluons en équipe nos ressentis et intuitions par rapport aux rencontres de la semaine précédente. C'est pourquoi nous menons des projets très différents les uns des autres : nous ne prévoyons jamais où le projet va nous mener, mais nous réagissons au terrain, aux demandes et besoins des participant-es. Cela implique aussi que le travail d'équipe prend une grande place dans notre pratique. Le type de questions que nous nous posons régulièrement sur les projets en cours : « Est-ce que nous touchons assez de public ? », « Est-ce un public discriminé ou habitué des ateliers culturels ? », « Comment toucher d'autres publics ? », « Quelles sont les demandes du groupe et correspondent-elles avec notre projet ? », « Est-ce que le groupe est assez actif dans le projet ou plutôt suiveur ? », « Quels aspects du projet demandent à être creusés ? Quels enjeux de rapports de pouvoir ont été identifiés et comment orienter le projet pour qu'il ait un impact dessus ? », et aussi d'autres questions : « Les participant-es se sentent-ils bien ? Faut-il anonymiser leurs contributions ? etc. »
- Quand nous clôturons un projet ou une phase, nous organisons un moment d'évaluation convivial avec les participant-es (autour d'un repas, d'un café, sur le lieu d'exposition, etc.). Nous nous posons alors les questions suivantes : « Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans ce projet ? Le moins ? Y a-t-il eu des moments difficiles ? », « Comment était organisé l'agenda : trop chargé ? Choix des lieux adapté ? » « Comment valoriser ce qu'on a fait ensemble ? » « Quelles sont les envies du groupe pour la suite : en termes d'action, de thématique, de rencontre d'autres publics ? »
- Quand nous travaillons en partenariat, nous prévoyons une ou plusieurs rencontres en fin de projet et mi-parcours. Nous nous posons les mêmes questions que ci-dessus. « Qu'est-ce qui a fonctionné ou pas ? Pourquoi ? », « Selon nos objectifs respectifs, est-ce que le projet a été une bonne collaboration ? Qu'améliorer ? »

Évaluation globale de l'association :

- Les mises au vert entre les membres de l'équipe : une ou deux mises au vert sont organisées par année, dans un lieu extérieur : un musée, un parc, une autre ville... Cela permet de changer de cadre et se poser des questions de fond et d'objectifs à long terme. En effet au cours de l'année nous sommes plutôt occupées quotidiennement par l'évaluation des projets. Ce moment de recul est très important. Nous abordons différents points : la charge de travail, la répartition et la composition de l'équipe ; l'équilibre budgétaire et les visées pour les mois et années qui suivent ; le type d'action que nous menons et leur évolution, les axes de reconnaissance ; les projets menés actuellement et leur thématique d'action, leurs impacts, comment ils nous motivent ; les envies pour l'année qui suit ; ...
- Les échéances officielles : rapports d'activité, comptes, et appels à projets sont l'occasion de réunions d'équipe pour évaluer l'association à partir de questions concrètes.
- Les AG et CA sont des moments prélogés d'évaluation. Après les obligations légales, nous proposons à chaque rencontre un ou plusieurs thèmes/question qui nous préoccupe : budget, personnel, choix dans les projets, etc.

Les activités liées à la formation du personnel ou des équipes d'encadrement de vos activités d'Éducation permanente (type de participant-es, besoins identifiés, contenus et intervenants...)

En 2024, Savannah Desmedt et Adèle Jacot ont effectué une formation d'initiation au conte sur 3 week-ends auprès du Théâtre de la Parole. En effet, le conte est un moyen d'expression utilisé depuis de nombreuses années au sein de l'association. Il permet de croiser réalité et fiction dans une forme poétique et populaire. Jusqu'ici nous avons essentiellement travaillé à partir de l'oral, mais en finalisant par une production écrite. Pourtant, une bonne partie des participant-es et du public ne lit pas ou peu. Se former à raconter des histoires oralement nous a permis d'acquérir de la confiance et des outils pour proposer des contenus encore plus accessibles. Cela a été très bénéfique, et directement appliqué pour les projets du Jardin aux Mille Fenêtres et de la Forêt du Minuit.

L'association a également participé à 2 formations proposées par la FESEFA afin de s'outiller pour la rédaction du RGE. Cela a été des moments très qualitatifs, qui ont ancré notre réflexion dans un contexte politique et associatif large.

D.- LES AXES DE RECONNAISSANCE - 2024

Évolution de nos thématiques d'action (voir p. 10)

Déjà en 2023 nous avons évoqué ici la nécessité de faire évoluer nos thématiques. Cela se confirme en 2024. C'est ainsi que nous organiserons au printemps 2025 plusieurs sessions de travail en équipe, dans le cadre de la rédaction de notre RGE. Nous ferons ainsi une proposition précise pour une nouvelle formulation.

Voici déjà ici quelques éléments de réflexion tirés des actions 2024 :

- **Thématique 1** : Nous avons évoqué l'année dernière comment nous sentions une évolution de la thématique 1 « Droit à la citoyenneté » vers l'inclusion des enjeux numériques. Cela est dû, évidemment, à notre travail sur le sujet. Mais d'autres éléments viennent appuyer ce changement d'angle. Au démarrage du travail sur le Comité humain, la question de la discrimination et du numérique étaient très difficile à aborder ensemble, tant auprès des gens que des décideur-es. En 2024 nous avons pu constater une réelle évolution. Nous entendons aujourd'hui régulièrement que le plus gros frein aux droits est le numérique. L'actualité politique et le constat que les plus puissants du monde sont aussi ceux qui possèdent les outils numériques les plus populaires ne font que confirmer la centralité de la question du numérique pour les démocraties d'aujourd'hui et de demain. En outre, comme nous travaillons sur cette question depuis maintenant 4 années, nous avons remarqué à quel point c'est une thématique qui évolue vite. Tirer parti de notre travail sur le Code pour nous spécialiser sur cette thématique complexe, et sur la réalisation d'un travail critique et transversal sur l'accès aux droits et le numérique nous paraît donc très pertinent. Enfin, le point de vue critique de l'association s'ancre dans l'analyse des rapports de pouvoirs à travers le prisme des représentations et de la médiatisation. Le numérique semble être aujourd'hui au cœur de ces questions.
- **Thématique 2** : La thématique 2 parle des « identités culturelles discriminées ». Comme nous l'évoquions déjà l'année passée, l'expression d'identité discriminée nous semble aujourd'hui une pratique globalement valorisée, notamment sur les réseaux sociaux ou dans les sphères culturelles. Cela ne veut pas dire que dans la réalité les identités discriminées le sont moins. Mais cet angle d'approche nous paraît passer à côté des vrais mécanismes de domination. Car l'expression de son identité spécifique, à l'ère d'Instagram, paraît presque être devenue une injonction. Nous souhaitons donc prendre le problème par un autre bout ou préciser l'approche. En 2024, nous avons continué à creuser nos intuitions de travailler à partir du local. Donc de travailler l'expression et l'action locale. Mais aussi ce qui ressort est l'envie de travailler sur des imaginaires communs. Dans le Jardin aux Mille Fenêtres, nous relierons les histoires et photographies de personnes très différentes, notamment femmes et hommes. Nous ne gommons pas les particularités, mais nous essayons de créer du sens commun pour que l'égalité apparaisse comme une évidence. Dans la Forêt du Minuit, encore plus, nous sentons cette nécessité de relier les imaginaires individuels pour créer un monde commun à partir du territoire. Ce commun qui part du local nous paraît être un enjeu fort des années à venir.

Quels autres éléments significatifs ont eu un impact sur notre action ?

En 2024, nous avons décidé d'investir du temps pour aménager notre atelier afin de pouvoir accueillir des publics. Jusqu'ici, nos locaux étaient essentiellement des espaces du bureau. Cela a doucement initié de nouvelles habitudes : de la communication qui passe plus par la rencontre (d'habitant-es) ou encore des personnes d'autres quartiers ou région de Wallonie qui participent à nos ateliers et occupent le local pour s'abriter, travailler, discuter. Nous avons également pu aménager un vrai espace d'impression adapté à la création collective.

Quelles évolutions significatives au niveau de nos publics ?

Nos publics évoluent en fonction de nos projets, et en cela il n'y a pas de grande différence avec les autres années. En 2024, comme auparavant, nous avons donné la priorité à des publics plus isolés dans leur possibilité de revendiquer leurs droits. Mais comme nous avons beaucoup axé sur la diffusion cette année, nous avons aussi particulièrement touché des professionnels travaillant dans le social ou dans des sphères décisionnelles.

- Pour le projet Jardin aux Mille Fenêtres : femmes, associations locales
- Pour le projet du Code du numérique : personnes ne maîtrisant pas bien la lecture et l'écriture, personnes vulnérables face au numérique, informaticien-nes publics, chercheur-euses, (futur-es) assistant-es sociaux, politiques

Le type de public des ateliers (et en conséquence des diffusions) est extrêmement varié.

- > **en termes d'âge** : de 8 à 80 ans
 - > **en termes de genre** : la participation est équilibrée, mais nous avons priorisé le public féminin dans les projets du Jardin aux Mille Fenêtres et de la Forêt du Minuit
 - > **en terme socio-économique** : le travail de partenariat avec des associations de terrain nous amène à toucher un public souvent précarisé ou marginalisé, mais l'ouverture des inscriptions et les invitations lancées à nous rejoindre lors des nombreux événements publics permettent d'avoir aussi un public plus classique des ateliers d'expression ou qui n'est pas lié à une association. Ce mélange est très intéressant, tant que le contexte des ateliers reste en priorité adapté aux publics plus marginalisés.
- En 2024 la participation a été variable, car nous avons effectué des ateliers de manière très diversifiée : permanences, ateliers sur invitation de partenaires, ateliers en rue. Si les ateliers en rue nous ont permis de toucher un public particulièrement précarisé, les retentissements du Code nous ont mené à rencontrer de nombreux professionnels liés au monde social, numérique, juridique et politique.
- > **en termes de territoire** : participant-e-s en provenance de toute la Région et de Wallonie, avec des ateliers, événements ou diffusion active organisés dans les communes suivantes : Bruxelles, Molenbeek-St-Jean, Anderlecht, Schaerbeek, St-Josse, Namur, Forcée, Liège. Mais aussi en France, notamment à Nantes.
 - > **en termes le mode de participation et communication** : les participant-es sont volontaires. En 2024, les appels à participant-es sont le plus souvent diffusés par les rencontres en rue, lors des événements publics, mais aussi par les communications dans les médias/la distribution d'affiches. La mobilisation par une Commune ou association partenaire auprès de son public cible, est également restée un mode de mobilisation primordial.

Nombre de personnes touchées

Public «live» : plus de 1740 personnes touchées par nos activités (4145 en 2023) :

- > participant-e-s aux ateliers : environ 359 (contre 460 en 2023)
- > participant-e-s aux événements ou visiteur-ices (parution, débat, vernissages, stand, expositions..) : environ 780 (3235 en 2023)
- > éditions ou affiches distribuées ou activées lors d'ateliers (réalisées en 2023) : environ 500 objets distribués entre le Code et les autres productions (contre 450 en 2023)

Public numérique :

- > vidéos : 539 vues sur PeerTube des différentes vidéos cette année
- > site : 3669 visiteur-ices sur le site du Code du numérique en 2024
- > envoi d'interpellations aux politiques par mail : 138 politiques ciblés (par mail).
- > diffusion réseaux sociaux (référence Facebook) : nous avons peu utilisé ce canal de diffusion en 2024, nous tendons vers un abandon de ces canaux de diffusion au profit des rencontres

- Pour la Forêt du Minuit : femmes issues de l'immigration et ne maîtrisant pas bien le français, personnes isolées, personnes vivant dans une grande précarité, enfants non accompagnés...

Quel territoire d'action? Y a-t-il une évolution?

Il n'y a pas eu d'évolution significative dans le territoire d'action en 2024. Comme pour le public, le territoire varie en fonction des projets. Le Jardin aux Mille Fenêtres se concentre sur Schaerbeek (et St-Josse), mais la diffusion intéresse aussi d'autres communes de la Région bruxelloise. La Forêt de Minuit touche les communes de Molenbeek, Bruxelles et Anderlecht. La Code du numérique s'est inscrit cette année dans des territoires particulièrement variés : Région bruxelloises, Wallonie, France.

E.- ENGAGEMENT

LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION (Décret, article 23 1er)

L'association tend à s'assurer une viabilité financière lui permettant de réaliser les actions pour lesquelles elle est reconnue. Le Gouvernement définit les modalités d'accompagnement par les services du Gouvernement lorsque l'analyse des comptes et bilan d'une association fait apparaître un déséquilibre financier qui révèle des risques pour la pérennité de l'association et la bonne fin des subventions.

OBLIGATIONS LÉGALES ET CONTRACTUELLES

- L'association respecte rigoureusement toutes les obligations qui lui incombent par l'application des législations régissant son activité.
- Elle respecte l'ensemble de la législation fiscale et de la législation sociale.
- Elle s'engage également à appliquer toute mesure reprise dans les conventions collectives obligatoires ou ratifiées.
- L'association s'engage en outre à respecter l'ensemble de la législation relative aux droits d'auteurs et aux droits voisins et garantit la Communauté contre tout recours qui pourrait être intenté par des tiers.
- Elle s'engage à faire apparaître dans toutes ses communications - y compris électroniques - le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sous la forme de la mention suivante : « Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles », ainsi que le logo de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le logo de Culture.be.
- Elle s'engage à transmettre régulièrement aux Services du Gouvernement ses publications, programmes d'activités et toute information utile liés à l'exécution de son plan d'action.

LES DONNÉES FOURNIES PAR L'ASSOCIATION SONT CERTIFIÉES SINCÈRES ET VÉRITABLES

NOM & PRÉNOM : Adèle Jacot-Guillarmod
FONCTION : Coordinatrice et déléguée à la gestion journalière
Date : 27 juin 2024
SIGNATURE :



3^o Activités - actions menées en 2024

Les Habitant-es des images ont mené 5 projets en 2024 (4 en 2022). Deux de ces projets ont été menés en plusieurs phases distinctes. Les Habitant-es des images ont également créé 3 outils pédagogiques (5 en 2023). Cette année a aussi été marquée par des mouvements au niveau de l'équipe : l'engagement à durée déterminée de nouvelles collaboratrices, ainsi que des congés maternité et congés sans solde. Cette année a été celle d'un nouveau souffle avec des dynamiques naissantes qui s'affirment : travail sur moins de projets en même temps mais approfondissement sur plusieurs années, accent sur la diffusion, volonté d'élargir et diversifier l'équipe.

Le tableau ci-dessous donne une idée de la répartition du travail par projet. Cette année, 3 projets en particulier ont mobilisé l'équipe : le Comité humain du numérique et le Jardin aux Mille Fenêtres et les Foires du Minuit. Bonne lecture!

Répartitions des activités (et décompte des heures avec public) en 2024

		Habitant-e-s des images asbl												
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	novem	déc	TOTAL
Projets	Comité humain du numérique		12	4	17	5	25	25			17	36	25	166
	L'Ecole du Minuit				8	55	25	32				16	12	148
	Le Jardin aux Mille Fenêtres				2	4	6						4	16
	Participation AJM (non EP)													
	Toutes dans la rue ! (non EP)													
Productions	Outils : Le Code du numérique													
	Outils : le Jardin aux Mille fenêtres													
TOTAL	<i>(heures avec publics)</i>	0	12	4	25	64	56	57	0	0	17	52	41	328



*voir le décompte détaillé des heures par jour et par projet en annexe



Gâteau sur lequel est déposé une photo en sucre d'un vote de loi, lors du Parlement humain du numérique sur la place St-Jean.. Gâteau mangé à la partition du Code du numérique en juin 2024.

LE COMITÉ HUMAIN DU NUMÉRIQUE

Le Comité humain du numérique est né en 2021 à l'initiative des Habitantes des images. Il regroupe : des personnes âgées, isolées, des personnes ayant des difficultés avec la lecture ou l'écriture, des personnes porteuses de handicaps, des jeunes, des enfants, des personnes précarisées, des travailleur-ses sociales, des juristes, des banquier-es, des informaticien-nes public-ques, des éducateur-rices de rue, des sociologues, des artistes, des jeunes à la rue, des infirmier-es, des travailleur-ses dans des usines..

« Nous sommes le Comité humain du numérique et nous avons écrit des lois à partir de nos vécus : il est temps de réglementer le numérique ! Nous tous, nous toutes, nous sommes des député-e-s, des expert-e-s, des Ministres, des Professeuse-s, des Rois et des Reines de la vie et de la survie. Nous prenons nos responsabilités pour réagir à l'urgence : Il faut que le numérique s'adapte à l'humain et non l'inverse. »

La fiction créée autour du Code – les costumes, le grand marteau pour voter des lois en carton – stimule les imaginaires et le rire. Même si les récits sont durs, cela motive tout le monde.

COMITÉ HUMAIN DU NUMÉRIQUE

COLLABORATION AVEC LE NOVA

En écho à l'appel à soutien du cinéma NOVA pour pérenniser leurs locaux, les Habitant·es des images ont ouvert un cycle de 2 ateliers sur la question de la matérialité des images. Le numérique permet un rapport inédit aux images, qui occupent aujourd'hui une grande place dans nos images et notre quotidien. Pourtant elles ne sont plus encrées dans un contexte réel. La dimension politique des images est donc questionnée. Nous avons ouvert les ateliers à toutes. Le premier atelier a consisté à livrer des témoignages sur notre rapport aux images, et sur les rapports de pouvoirs qu'elles peuvent induire. En particulier les images qui viennent à nous par des outils numériques. Nous avons ensuite réalisé 3 affiches illustrant nos revendications et ressentis. Ensuite, lors d'un événement festif au Nova, nous avons présenté les affiches. Nous avons également fait un atelier ouvert à partir du jeu sur la dématérialisation des images au dos des affiches.

TRACES

Affiches et jeu : 3 affiches ont été réalisées avec un jeu invitant à la discussion au dos

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·es des images coordonné par Adèle Jacot et Savannah Desmedt

Partenaires et tâches : Cinéma Nova, médiathèque NGHE

Soutien : reconnaissance en Éducation permanente FWB

PLANNING

Temporalité : février 2024

Total des heures avec public : 9 heures en 2024

février 2024 : 1 atelier

Événement public : vernissage au Nova avec distribution des affiches réalisées + atelier jeu (au dos des affiches)

PUBLIC

Localité : Bruxelles

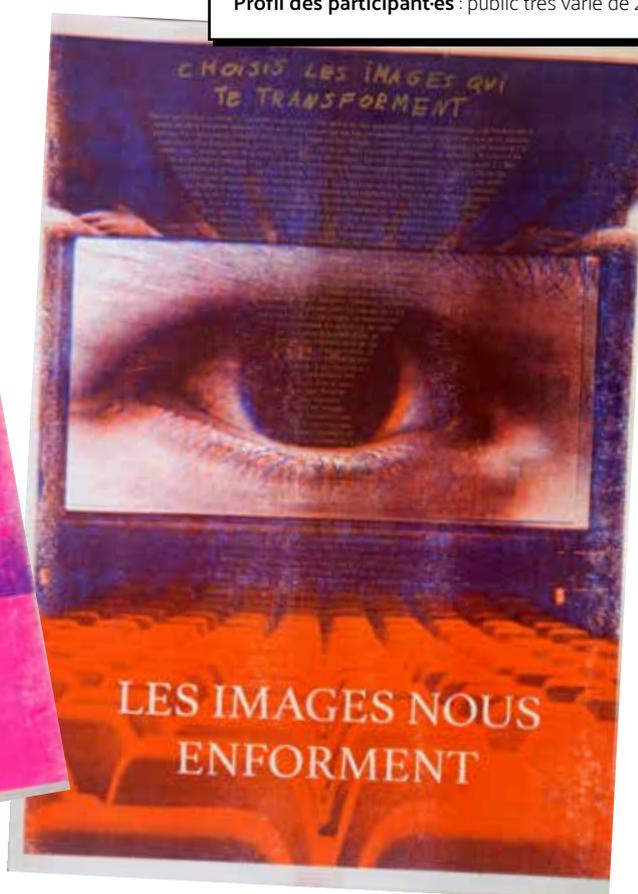
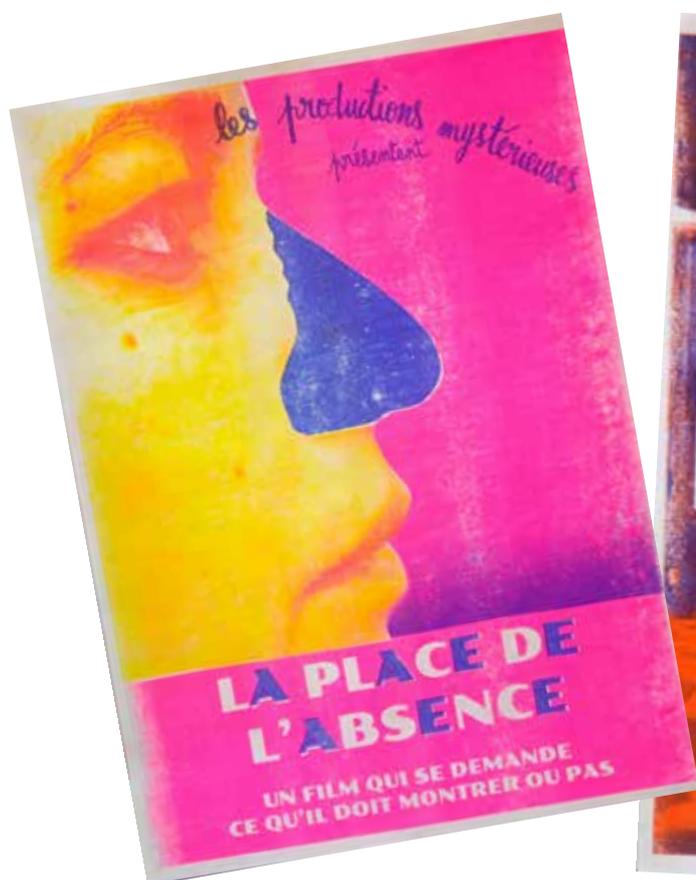
Participant·es : 26 personnes

Public au vernissage et visites : 150 personnes

Distribution d'affiches : 100 affiches distribuées

Communication/médias : réseaux sociaux, newsletter,

Profil des participant·es : public très varié de 23 à 70 ans



Où vivent les images?

- 1 Choisis une question au hasard en lançant une pièce sur la grille.
- 2 Lis l'anecdote (ou regarde l'image) et vois si ça t'inspire.
- 3 Réponds en partageant une expérience personnelle.

Développé et réalisé d'affiches collectives inspirées par les habitants des images asbl à la Modif pour NCPH, le 3 janvier 2024, en soutien au NCPH, www.habitants-des-images.be

QUELLES IMAGES HABITENT DANS TON CORPS?

Ames Les Ducanda, imbedding : il y a aussi des enfants qui ont appris à compter sur de petites applis, parfois même en anglais, mais si on leur demande de donner deux crayons, ils ne vont pas comprendre, car ils n'ont pas compris que «deux» pouvait correspondre à deux choses. L'enfant répète des mots, mais en fait ne comprend rien. Les parents pensent qu'ils parlent, mais c'est un langage totalement inadapté.

Les triptyques dans les églises étaient fermés la plupart de l'année. Sur les portes closes, il y avait des scènes peintes en grisaille, c'est à dire en nuances de gris. Et puis, un matin en entrant dans l'église, à l'époque par exemple, le triptyque était ouvert. A l'intérieur se trouvait une scène pleine de couleurs et de détails incroyables.

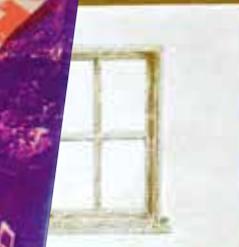
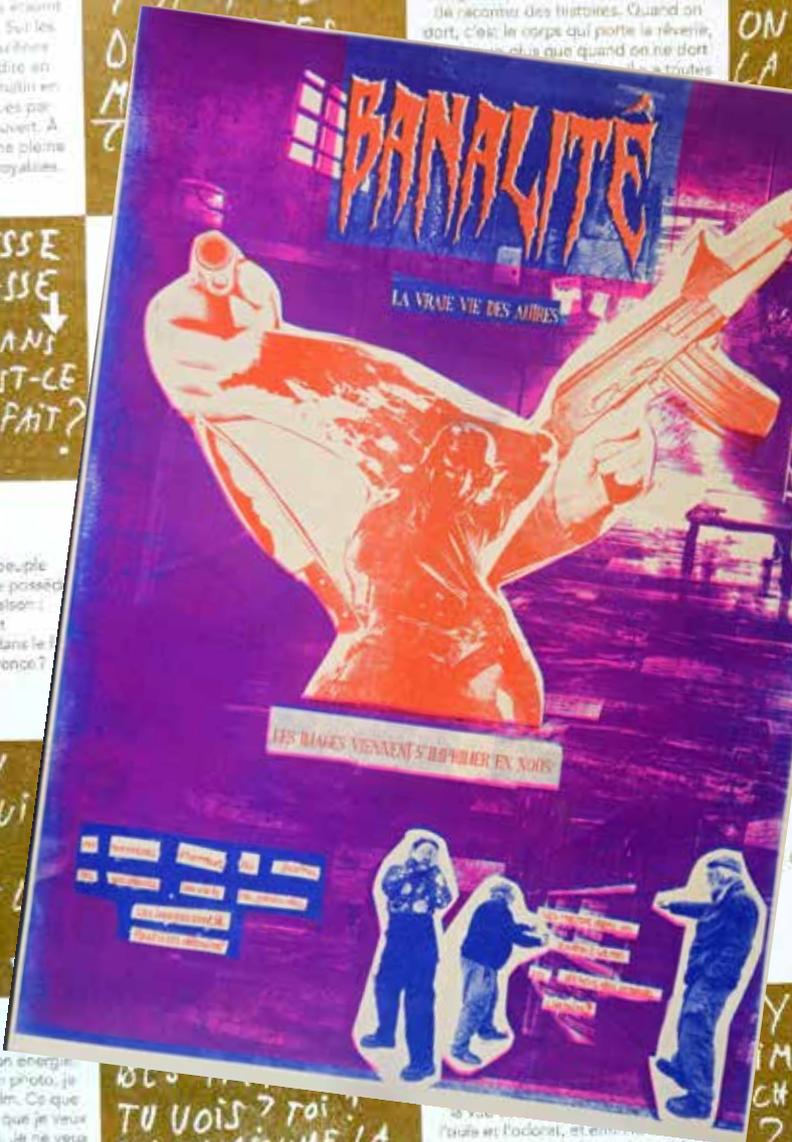
Y A-T-IL UN MONDE AILLEURS?

Dans le rêve, les images sont énigmatiques, ce sont des manières de raconter des histoires. Quand on dort, c'est le corps qui porte la rêverie, mais c'est la que quand on ne dort pas, les images se matérialisent.

QUAND PEUT-ON REMPLACER LA RÉALITÉ PAR UN MONDE DE LA RÉVÊ?

VOIR SANS CESSER CE QUI SE PASSE AILLEURS DANS LE MONDE, QU'EST-CE QUE ÇA NOUS FAIT?

Il paraît qu'il existait un peuple amérindien dont la langue ne possédait que 2 temps de conjugaison : 1) ici et maintenant 2) ailleurs, dans le passé ou dans le futur. Maintenant quelle différence?



VIENNENT-ILS DES AUTRES MONDES? DE NOS CŒURS, DE NOS HORMONES, DE NOS MÉTAPHORES, DES IMAGES?

QUEL LIEN AUJOURD'HUI ENTRE LE POUVOIR ET LES IMAGES?

Les images m'envahissent mon énergie. Je ne veux pas être pris en photo, je ne veux pas regarder de film. Ce que j'ai le désir de voir, c'est ce que je veux vivre. Je veux le voir en vrai. Je ne veux pas perdre ce courage d'affronter mes fantasmes. Un ami

Décrire ? Celles de mes traumas, mes rêves. Mais est-ce possible ?

QUEL LIEN ENTRE CE QUE TU VOIS ET CE QUE TU ASSUMES LA RESPONSABILITÉ?

le voir, le sentir, le goûter, et en même temps le goût qui sort les mains noires, car ils conduisent au péché. L'Art aux Quatre Sents

Y A-T-IL UNE IMAGE QUE TU AS CHERCHÉ À DÉTRUIRE ? À PRÉSERVER À TOUT PRIX?

IMAGINE UN MONDE SANS IMAGE? OÙ TU DOIS TE DÉPLACER ET T'AVENTURER POUR VOIR CE QUE TU DESIRAS CONNAÎTRE?

La figure de la victime est tellement présente dans le cinéma contemporain que la décision de ne pas filmer la mise à mort d'un personnage s'apparente à une audace remarquable. Marc-Olivier Padiès

QUEL LIEU IMAGINES-TU POUR ACCUEILLIR LES IMAGES?

Un cinéma, un labyrinthe, une arène, une charène, une enveloppe, un poils...

COMITÉ HUMAIN DU NUMÉRIQUE

BILAN ET PARUTION DU CODE DU NUMÉRIQUE

Presque 3 ans après le début du projet du Comité humain du numérique, le printemps 2024 a été le moment de rassembler tout notre travail et de préparer la parution du Code. Nous en avons profité pour proposer un cycle d'ateliers de « bilan » : partager les temps forts, travailler sur la parution et faire état des envies pour la suite. Concrètement nous avons proposé aux participant·es différentes activités. Des sorties pour se mettre en réseau avec d'autres acteurs associatifs bruxellois. Des retrouvailles en invitant tous les ancien·es participant·es aux ateliers et associations partenaires pour partager les faits marquants de ces dernières années de lutte. Des ateliers pour décider de l'organisation du livre et des axes principaux à mettre en avant. Suite au partage des envies des participant·es, nous avons fait plusieurs ateliers « contacts aux politiques », car le groupe souhaitait profiter du contexte des élections pour interpellier les candidats. 138 politiques ont été contactés par notre sondage. Nous avons également réalisé un jeu/outil pour faire des Parlements humains avec d'autres associations et faciliter l'autonomie des participant·es qui souhaitent réaliser elleux-mêmes des Parlements. Cette étape a aussi été l'occasion de construire le cycle d'ateliers suivant : répondre à la demande d'autres associations qui souhaitent se former à notre méthodologie. Enfin, nous avons organisé une parution festive du Code du numérique.

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·e·s des images coordonné par Savannah Desmedt et Adèle Jacot, avec Marie-Luise Guhl, porteuses de projet en Éducation permanente, Alice Néron pour le graphisme

Partenaires : Université de Namur (préface), ARC (pour le Comité humain de La Louvière), Lire et Écrire (enquête sur le lien aux politiques), le Petit Théâtre de la Grande Vie

Soutien : service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fond pauvreté de la Fédération Wallonie Bruxelles

PLANNING

Temporalité : février 2024 - juin 2024

Total des heures avec public : 54 en 2024

Février - juin 2024 : 7 ateliers + 1 sortie + 2 présentations/Parlement humain + 2 événements publics

Événements publics : une soirée de retrouvaille de tous les ancien·es du Comité humain en avril et la Parution festive du Code du Numérique en juin

TRACES

Édition (2024)/outil pédagogique : 1 publication reprenant l'ensemble du travail, un historique et une partie avec des interviews et conseils pour réaliser son propre comité humain + 1 jeu de cartes pour faire un Parlement humain du numérique.

Ces 2 outils sont disponibles sur le site codedunumerique.be et aussi dans des librairies.

PUBLIC

Localité : Région de Bruxelles-Capitale et Wallonie

Participant·es aux ateliers : noyau de 10 participant·es, ateliers ouverts : environ 80 participant·es en 2024

Public lors des événements publics et envois de Code ou vidéo vers d'autres associations : environ 60 personnes ont à l'événement de la parution

Interpellation aux politiques : 138 mails ciblés envoyés

Distribution du livre et jeu : 282 exemplaires écoulés en 2024 + 100 jeux

Site internet 2022 : 3669 visites en 2024, contre 2304 en 2023

Communication/médias : distribution flyer en rue et lors d'événements publics, site internet, vidéo PeerTube, newsletter, affiches...

Profil des participant·es : personnes vulnérables face au numérique, personnes militantes, travailleur·euses dans des associations



Parution du Code du numérique dans les ateliers des Habitantes des images

12/04/2023

Pic-nic numérique ! Tournage de la vidéo sur la numérisation et la mobilisation.

La troisième vidéo du Comité humain est filmée lors d'un pic-nic convivial. De nombreux ateliers ont permis de réaliser les décors et costumes. Un tableau en carton trône au milieu de la salle. Des programmes sont déposés sur les nappes, un fil de tournage, de nouveaux témoignages sont envoyés aux politiciens. Recherches et informations de l'ARC-Action. Recherches et envoi des mails aux politicien-nes avec des photos. Technopolice informe sur les dérives de la numérisation, Médor récolte des petites



► Pour découvrir la vidéo, rendez-vous sur Peertube (Voir p. 16)

Mobilisation politique Le Comité se mobilise contre l'ordonnance Bruxelles Numérique

Parallèlement à la construction du Chapitre 2, le Comité s'investit dans le mouvement social bruxellois de mobilisation contre l'ordonnance Bruxelles Numérique. C'est une suite logique aux actions du Code : passer de la création de lois « fictives » au travail sur des lois réelles. Cette ordonnance veut rendre obligatoires des services publics digitalisés, mais ne garantit pas le maintien des guichets humains. La mobilisation contre cette ordonnance fédère plus de 200 associations et est coordonnée par Lire et Écrire. Le Comité prend une part active dans ces actions et participe aux réunions d'organisation.

06/12/2022

**NOUS VOULONS DES
GUICHETS !** Mobilisation contre
l'Ordonnance Bruxelles Numérique



La place de l'Albertine est multicolore et revendicatrice. Un millier de Bruxelloises et de Bruxellois ont répondu à l'appel d'une soixantaine d'institutions pour dire non à l'ordonnance « Bruxelles numérique » en préparation.



Apero d'ouverture des retrouvailles du Comité

COMITÉ HUMAIN DU NUMÉRIQUE

ESSAIMAGE HUMAIN

La parution du Code du numérique a inauguré une nouvelle phase du projet, car le livre a eu un succès inattendu. Nous avons été beaucoup sollicités. Cela a été vu par le groupe comme une opportunité de renforcer la lutte pour l'accès aux Droits en regard de l'évolution technologique. Nous avons décidé au fur et à mesure des ateliers de ne pas faire simplement de la « communication » autour de la sortie (nous n'avons donc pratiquement pas communiqué sur les réseaux, etc.) - mais plutôt de privilégier les rencontres humaines, où les membres du Comité ont leur place, où la présentation du livre du Code du numérique est un prétexte pour échanger, se rencontrer et renforcer la lutte. Nous avons travaillé ensemble à des présentations du Code. Nous avons présenté le Code à d'autres associations, lors de différentes rencontres sur le sujet. Nous avons fait une grande sortie à Nantes à 6 membres du Comité pour présenter notre projet lors du festival Ethics by Design et organisé un Parlement humain. Enfin nous avons préparé et lancé un cycle de formation « Parlement humain du numérique » pour toutes associations, institutions ou citoyen·nes qui souhaite mettre en débat le numérique avec comme focus l'accès au Droit. Cette formation a été pensée de manière plus pratique que théorique : participation active des membres du Comité humain, échange de témoignages, réalisation d'un Parlement humain du numérique.

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·e·s des images coordonné par Savannah Desmedt et Adèle Jacot, avec Anaïs Horrent porteuses de projet en Éducation permanente, Alice Néron pour les outils

Partenaires : Université de Namur pour la journée sur les Droits, ARC (pour le Comité humain de la Louvière), Lire et Écrire (enquête sur le lien aux politiques), Ethics by Design, PUNCH

Soutien : service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fond pauvreté de la Fédération Wallonie Bruxelles

PLANNING

Temporalité : juillet 2024 - mars 2025

Total des heures avec public : 103 en 2024

juillet - décembre 2024 : 12 ateliers + 5 sorties + 4 présentations ou Parlements humain + 1 première journée de formation

Événements publics : 3 parlements ont été organisés pour Clara asbl, au festival Ethics by Design à Nantes et pour PUNCH sur l'intelligence artificielle. Une présentation a également été réalisée lors du Coloc de l'ARC sur l'ouverture d'un secteur de l'inclusion numérique

TRACES

Vidéo : 1 vidéo a été réalisée par l'équipe d'Ethic by design sur la conférence du Comité humain du numérique à Nantes.





*Présentation lors du festival
Ethics by Design à Nantes
en novembre 2024*

*Parlement humain du
numérique sur l'intelligence
artificielle à PUNCH en
décembre 2024*

PUBLIC

Localité : Région de Bruxelles-Capitale et Wallonie

Participant·es aux ateliers : noyau de 10 participant·es, 21 participant·es à la formation, 45 aux Parlements humains

Public lors des événements publics et envois de Code ou vidéo vers d'autres associations : environ 150 personnes au festival Ethics by design +

Vidéo : environ 539 vues de visiteurs uniques sur Peertube pour 4 vidéos en 2024 seul

Communication/médias : distribution flyer lors d'événements publics, site internet, vidéo PeerTube, newsletter..

Profil des participant·es : personnes vulnérables face au numérique ou militantes. Lors des formations, les membres du Comité humain prennent la place de formateur·ices. Les participant·es à la formation sont de nouvelles personnes : principalement des travailleuseuses d'association et d'institutions en lien avec la pauvreté ou avec la participation des publics fragilisés dans des secteurs culturels ou scientifiques.



LE JARDIN AUX MILLE FENÊTRES

En juin 2023, les Habitant·es des images asbl ont proposé des ateliers sur la place de la Reine à Schaerbeek et dans l'une des maisons donnant sur cette place. Comment imaginer une place accueillante pour les femmes, les enfants et toutes les minorités? Comment améliorer l'égalité des genres dans l'espace public? Au programme : atelier entre femmes, discussions, dessins, café, création d'images, cyanotype... Ces moments d'échanges ont donné naissance à six grandes images-vitraux accompagnées d'un conte et de paroles d'habitantes. Il aborde différentes thématiques : relations hommes/femmes, insécurité dans l'espace public, drogue et jeunesse, isolement et immigration, enfance.

En 2024 le projet été retravaillé pour en faire un outil itinérant. Un kiosque en bois démontable a été conçu. Le conte et les images ont été retravaillés et imprimés en miniatures pour pouvoir les utiliser sous la forme d'un kamishibai. Plusieurs moments de lecture du contes et discussions ont été organisés en partenariat avec le Service Prévention de la Commune de Schaerbeek. En avril, la structure a été exposée à l'ISFSC et un atelier ouvert a été organisé durant leurs portes ouvertes. En mai et juin, la structure a été exposée à la Maison des Femmes de Schaerbeek. Deux lectures de conte ont été organisées, ainsi qu'une formation à l'outil pour des professionnels de Schaerbeek. Un atelier s'est déroulé au Groupe Santé Josaphat. En juin le kiosque a migré vers les Halles de Schaerbeek, avec des lectures prises en charge par la Commune de Schaerbeek. Puis à la rentrée : Amazones asbl et la bibliothèque de Mille et une pages. Et enfin Bouillon de Culture avec un atelier en décembre.

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·es des images coordonné par Savannah Desmedt et Adèle Jacot, ainsi que Ruben Hoet pour la conception et construction du kiosque et du kamishibai.

Partenaires et tâches : Projet réalisé sur invitation du Service Vie de Quartier du programme Prévention Urbaine de la Commune de Schaerbeek. Partenaires : Maison des femmes de Schaerbeek, ISFSC, Groupe Santé Josaphat, Bibliothèque Mille et une pages, les Halles de Schaerbeek, Amazone asbl, Bouillon de Cultures

Soutien : la Commune de Schaerbeek et service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PLANNING

Temporalité : janvier - décembre 2024

Total des heures avec public : 16 en 2024

avril - décembre : 6 ateliers par les Habitant·es des images + 3 par la Commune de Schaerbeek

Événements publics : 6 des 9 ateliers étaient publics + 6 lieux d'expositions sur l'année



Formation à la maison des Femmes de Schaerbeek

TRACES

Kiosque : 6 images-vitraux grand format (A0) comprenant photographies, dessins, conte et paroles d'habitant·es + structure démontable en bois

Kamishibai : un kamishibai en bois + les 6 vitraux Plexiglas en miniature (format A3)

Conte : 5 jeux de carte (A3, A4, A5) pour raconter le conte et ouvrir le débat sur des thèmes choisis + guide explication de l'utilisation

PUBLIC

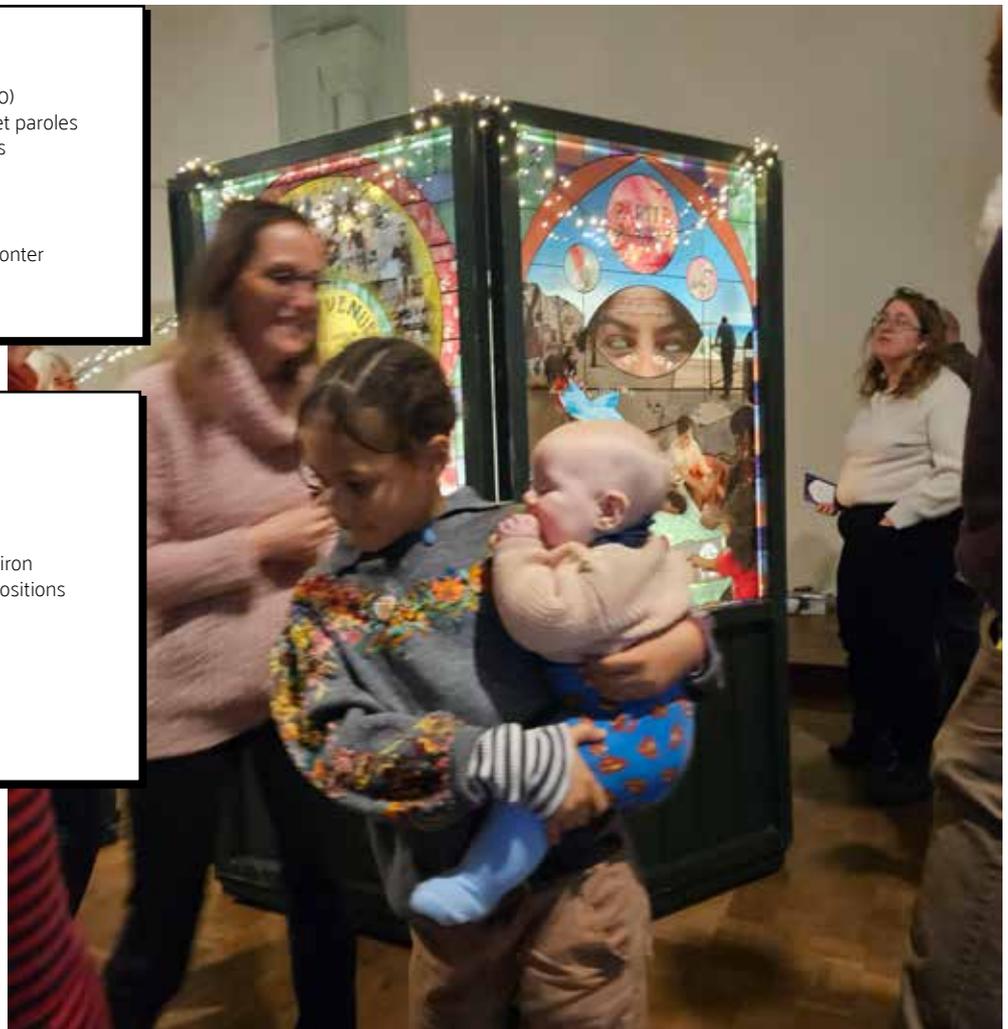
Localité : Schaerbeek et St-Josse

Participant·es aux ateliers : 77 personnes

Public lors des événements publics : environ 300 personnes ont visité les différentes expositions

Communication/médias : communication par mails personnalisés, par les canaux de diffusion des différents lieux partenaires

Profil des participant·es : habitant·es du quartier, en majorité des femmes



Exposition à Bouillon de Cultures asbl

Le kiosque à l'IFSFC





Atelier au parc de la Porte de Ninove

LA FORÊT DU MINUIT

Ce projet se déroule entre Molenbeek, Anderlecht et Bruxelles. Il a pour but de créer des histoires et des ateliers à proposer aux enfants à partir d'ateliers avec des adultes et parents du quartier. En effet, depuis plusieurs années déjà nous remarquons l'intérêt qu'on les personnes que nous rencontrons à transmettre leurs savoirs et leurs expériences - parfois difficiles - aux jeunes. C'est vraiment porteur de sens.

Le fil rouge est la question de l'égalité d'accès aux ressources et notamment les ressources financières : un sujet souvent tabou, dont on parle très peu à l'école et même en tant qu'adulte, mais malheureusement déterminant dans nos vies. Qu'est-ce que vous auriez envie de transmettre aux jeunes ? Qu'est-ce qui pose problème et qu'il faudrait imaginer différemment ? Nous avons parlé de l'accès au travail, à la formation, l'accès au logement, l'utilisation des ressources naturelles, les ressources présentes dans le quartier, l'autonomie et les savoir-faire... En parallèle nous avons récolté plein d'histoires auprès d'une cinquantaine d'enfants et adultes. Ces histoires ensemble forment un monde imaginaire. Là-bas, l'argent ne se compte pas en « euros », mais en « heures ». Là-bas, tout le monde peut avoir une maison et un bout de terre à investir à sa manière. Ce monde est celui de la Forêt du Minuit, au nord de la Gare du Midi. Et sa fameuse école du Minuit qui se déplace dans le quartier : entre l'école, le marché et la foire.

LA FORÊT DU MINUIT

CRÉATION DU MONDE

Au printemps et en été 2024, nous avons ouvert le projet avec pour premier objectif de créer un monde imaginaire qui permette d'aborder la question de l'égalité d'accès aux ressources d'un tout autre point de vue. Un monde qui ressemble exactement au quartier, mais avec des arbres. Un monde aussi qui relie les imaginaires individuels d'une cinquantaine de personnes.

Les ateliers se sont déroulés principalement en rue, avec pour cible les adultes du quartier, mais les enfants sont aussi participé à la création du monde imaginaire de la Forêt du Minuit. Ainsi, dès le départ l'imaginaire relie adultes et enfants. Certains ateliers se sont aussi déroulés en partenariat avec des associations. Au fur et à mesure des rencontres, un groupe d'adultes (principalement femmes) s'est constitué. Le « monde parallèle » a commencé à prendre forme. C'est un monde où l'électricité manque, mais où l'argent est interdit et où tout le monde a accès à un logement. La Porte de Ninove devient les Portes du Travail, le Petit Château accueille les riches qui ont peur de sortir, Cureghem est une grande forêt avec des fruits et des moulins pour faire de la farine, la place communale de Molenbeek devient le Chant de bataille des Femmes seules. Les thèmes principaux qui ont émergé sont : la gentrification et l'inégalité d'accès à la formation et au marché du travail selon la classe sociale d'origine. En plus des discussions, plusieurs ateliers pratiques ont permis de donner vie à ces histoires : des dessins au brou de noix, des borderies de plumes pour envoyer des messages aux enfants, la réparation d'un cuistax permettant d'occuper les espaces publics du quartier.



PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·e·s des images coordonné par Savannah Desmedt, avec Adèle Jacot et Maureen Dodémont, Léa Soussi pour l'aménagement du cuistax

Partenaires et tâches : Projet réalisé en partenariat avec la Maison des Femmes de Molenbeek, la Fonderie, la fête de l'Éléphant, Bruxelles environnement

Soutien : Association en transition (Cocof), Impulsion communal (Cocof) et service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PLANNING

Temporalité : avril - juillet 2024

Total des heures avec public : 118 en 2024

avril - juillet : 20 ateliers en rue + 1 atelier dans une association

Événements publics : 4 présentations grand public lors de fêtes de quartier

TRACES

Cuistax : un cuistax récupéré a commencé à être aménagé pour aller dans l'espace public

Ailes : deux ailes portant des dizaines de feuilles plumes ont été brodées par des adultes pour envoyer des messages aux enfants du quartier.

Conte et illustrations : 37 histoires sur la forêt du Minuit (entre réalité et fiction) ont été récoltées et illustrées auprès d'une cinquantaine d'habitantes

PUBLIC

Localité : Molenbeek-St-Jean, Bruxelles, Anderlecht

Participant·es aux ateliers : 100 personnes

Public lors des événements publics : environ 120 personnes

Communication/médias : communication par mail, communication orale dans le quartier, présentation, flyers, relais avec des associations ressources

Profil des participant·es : habitant·es du quartier, en majorité des femmes, ainsi que des enfants

Les plumes brodées avec des messages aux enfants



Création et illustration d'histoires

Les histoires récoltées imprimées en risographie, lues et distribuées aux habitantes



LA FORÊT DU MINUIT

L'ÉCOLE DU MINUIT

La deuxième phase du projet s'est ouvert en automne. Pour ce cycle, les ateliers se sont déroulés en intérieur avec des groupes d'adultes exclusivement - principalement de femmes qui avaient participé à la première phase. Suite aux revendications récoltées lors de la première phase, il a été décidé de « construire » une école imaginaire : l'école du Minuit. Une école pour réduire les inégalités, une école pour apprendre aux enfants des choses qu'on aurait voulu savoir étant jeunes, des choses qui permettent aux enfants de se défendre des inégalités sociales et les rendent plus autonomes. Une école qui ose parler des inégalités financières pour mieux les combattre. Lors des ateliers nous avons mené des discussions et commencé à inventer ensemble un jeu : construire des coffres en bois pour ranger nos « ressources », un tapis de jeu brodé, faire des collages pour illustrer des histoires... Petit à petit les participant-es seront invité-es à animer eux-mêmes des ateliers avec des enfants, accompagnés par l'équipe des habitant-es des images.



Prototype du coffre réalisé par une participante, aux ateliers Dallas

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitant·e-s des images coordonné par Savannah Desmedt et Adèle Jacot, avec Maureen Dodémont

Partenaires et tâches : Projet réalisé en partenariat avec Collectif Dallas et Bonnevie asbl

Soutien : Impulsion communal (Cocof) et service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PLANNING

Temporalité : octobre 2024 - juillet 2025

Total des heures avec public : 118 en 2024

octobre - décembre : 7 ateliers

TRACES

Coffres : 5 coffres se construisent avec les participant·es pour accueillir les ressources de la forêt du Minuit

Carte en soie : associant les techniques du collage, du dessin du broux de noix, du cyanotype sur tissu et de la broderie, la carte du quartier commence à être retravaillée pour représenter le monde de la Forêt du Minuit et toutes ses histoires

Broderies : des broderies commencent à être créées avec les femmes, représentant des ressources qui sont la base des « cours » de l'École du Minuit. Les paroles

PUBLIC

Localité : Molenbeek-St-Jean, Bruxelles, Anderlecht

Participant·es aux ateliers : 8 personnes

Communication/médias : communication par mail, communication orale dans le quartier, présentation, flyers, relais avec des associations ressources

Profil des participant·es : habitant·es du quartier, en grande majorité des femmes

*Finitions pour le premier coffre,
dans l'atelier des Habitantes des
images*



*«La lumière», première
ressource brodée par une
habitante*

PARTICIPATION : RÉNOVATION DE LA MAISON DE JEUNE AIM

La Maison de jeunes AIM/D'Broej va être rénovée et agrandie, dans le cadre du CQD Etangs Noirs. Une maison du bien-être, en particulier réservée aux jeunes filles verra le jour. Les Habitantes des images se chargent d'organiser la participation avec Architecten Adj et les architectes Jonathan Teuns & Ruben Hoet. Un des enjeux est la prise en compte de la question du genre dans les différents espaces : intérieurs et jardins. Mixité choisie, activités non genrées, mixité laissant place à chacun.e... comment ces idées se traduisent-elles dans l'espace? Avec les premières concernées! 9 ateliers participatifs ont été organisés avec les groupes et les travailleurs référents. Les jeunes filles ont été rencontrées en premier, puis soutien scolaire et les enfants, les étudiants en supérieur, les jeunes garçons et enfin pôle psy et coordination.

Dans les demandes spécifiques ressort notamment la nécessité de concevoir une terrasse abritée des regards attenants à l'espace pour les jeunes filles. En effet, la plupart des jeunes filles n'ont aucun espace extérieur où elles peuvent se détendre : elles n'ont pas de jardin, et les parcs ne sont pas des endroits où elles se sentent à l'aise de se détendre. Un autre exemple est la communication directe entre la salle de sport et le vestiaire pour faciliter la mise en place d'activités en non-mixité.

Un dossier de 15 pages sur la participation a été produit par les Habitantes des images, avec de très nombreuses citations.

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené Architecten Adj et les architectes Jonathan Teuns & Ruben Hoet, avec les Habitantes des images pour la participation, coordonné Adèle Jacot, avec Savannah Desmedt

Partenaires et tâches : Commune de Molenbeek, cellule Contrat de Quartier, AIM/D'Broej, VGC

Soutien : Commune de Molenbeek, Région de Bruxelles-Capitale et VGC

PLANNING

Temporalité : mars - juillet 2024

mars - juillet : 9 ateliers participatifs organisés

TRACES

Dossier participation : reprend et synthétise les demandes des personnes rencontrées en vue de l'élaboration des plans pour les architectes

PUBLIC

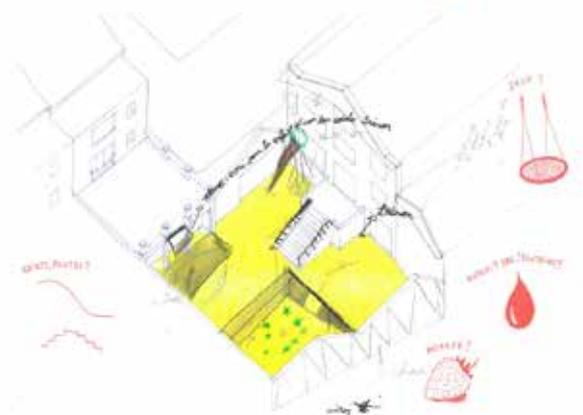
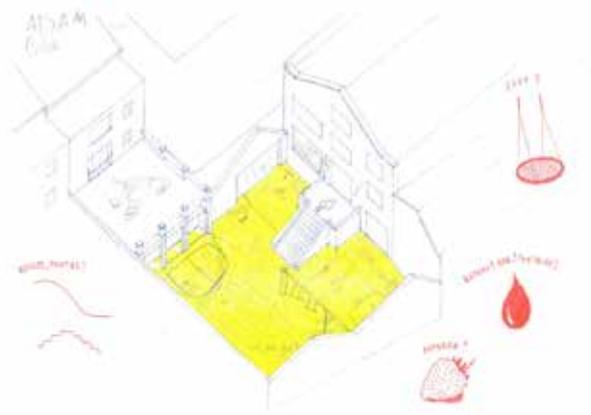
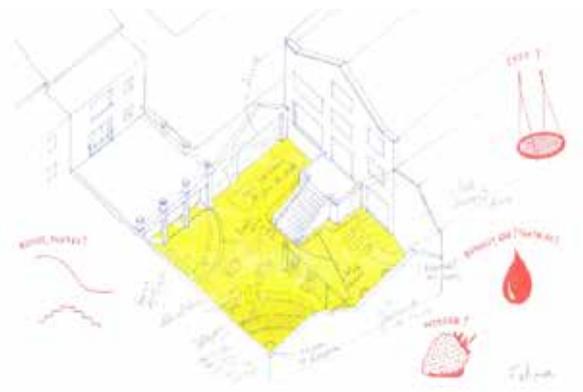
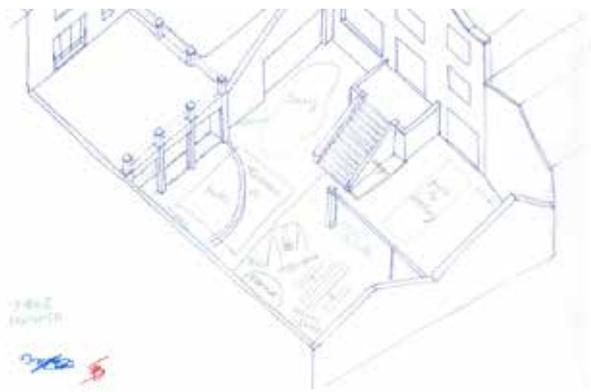
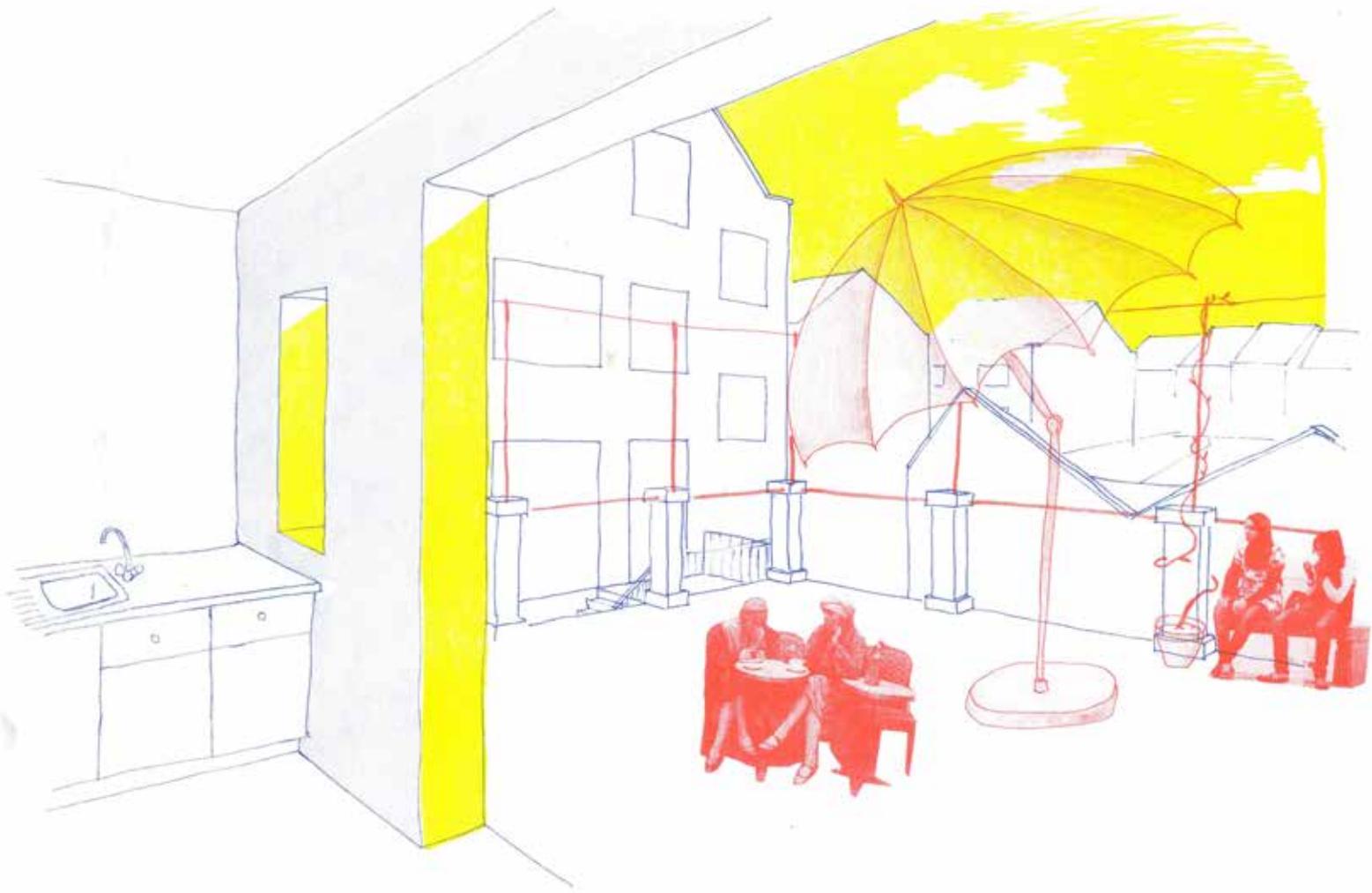
Localité : Molenbeek-St-Jean

Participant·es aux ateliers : 60 utilisateur·ices rencontrées

Communication/médias : communication par mails personnalisés, téléphone

Profil des participant·es : enfants, adolescentes, étudiantes et travailleuses





Placements de fenêtres sans vis-à-vis.

- Les **systèmes d'occultation** sont donc à **prévoir** : stores/rideaux. En effet ils permettent une **utilisation modulable** des espaces. Et ce pour toutes les salles, pas seulement l'étage fille. Ces systèmes ne doivent pas empêcher d'ouvrir les fenêtres ou d'avoir de la lumière naturelle : **clairs ou «floutant»**.
- **Des limites claires entre occupation mixte et non mixte**, pour éviter les mauvaises surprises. C'est-à-dire une **signalisation**, qui indiquent l'étage fille et les toilettes non mixtes. Pour le reste la communication se fera en interne selon les horaires d'utilisation des salles polyvalentes partagées. Elle pourrait être appuyée par des **indications sur les portes** et le fait de **pouvoir fermer certaines entrées** durant l'activité.

Un lieu chaleureux, clair et beau

L'esthétique et l'ambiance sont le deuxième thème le plus abordé par les filles. Elles sont d'accord sur les principes suivants :

- des espaces **lumineux**, frais
- des **couleurs claires** : blanc et pastelles
- une ambiance « **comme à la maison** », cosy, avec du parquet, du bois, une véranda, des plantes
- elles imaginent une **ambiance différente de l'autre bâtiment AJM** pour se différencier et aussi parce qu'actuellement elles le trouvent trop froid et brut.

« Je vois un espace confortable. Il y a des canapés, un beau tapis. Que ce soit beau c'est important. »

« Je vois une pièce fraîche, claire. »

« On ne veut pas les couleurs de l'AJM, on veut des couleurs pastelles! »

« Ça doit être plus beau chez les filles! »

« Pas de carrelage, plutôt du parquet! »

Ou pourquoi pas du marbre? »

« Alors moi je vois carrément une salle de cinéma, un canapé avec des coussins et de belles décorations sur les murs. »

« Je vois une salle de repos avec des plantes et une véranda. »

« Je vois un endroit accueillant avec un canapé cosy! »

Les toilettes

- La demande est d'avoir **au moins 1 toilette non mixte** connectée à l'étage filles.
- Que les toilettes dans tous les bâtiments incluent un **lavabo à l'intérieur** du cabinet, qui permettent des gestes simples d'hygiène intimes
- Et idéalement quelques « **salles de bain** » avec une douillette basse pour les pieds
- « Les toilettes c'est important qu'il y ait une douillette à l'intérieur, plutôt que le lavabo soit en dehors. »
- « Pour moi un truc important c'est la séparation des toilettes filles et garçons. Que les garçons touchent pas à nos toilettes. »
- « Un grand miroir et des led :) Beaucoup de prises pour charger nos téléphones. Des poutfs. »

Du sport!

Plusieurs filles évoquent l'envie d'un espace pour faire du sport. Elles ne demandent pas une salle « rien qu'à elles », mais un espace qui soit adapté quand elles l'utilisent :

- qui permette de faire de la **boxe et de la danse**...
- **sans vis-à-vis** (voir le point sur les fenêtres et occultations ci-dessus). Pour le vis-à-vis de la salle avec le jardin, un **espace de transition** ou une surélévation permet que les autres groupes ne se collent pas aux fenêtres durant leurs activités
- avec des **portes qui se ferment**
- avec des **vestiaires directement accessibles** depuis la salle sans croiser d'autres occupants.

« Un espace pour les filles ? Moi je vois une salle de sport! »

« Une salle de boxe – ou de sport – et une salle de danse. »

« Moi je suis plutôt salle de jeux, piscine à balles, trampoline!!! »

« La boxe dans la salle de sport partagée, c'est adapté. Tant qu'on peut fermer la porte et qu'il n'y a pas de vis-à-vis. Et que les vestiaires soient directement accessibles depuis la salle. »

« Certains sports, comme la danse, on préférerait faire ça dans la maison du bien-être, dans un espace que pour les filles. »

Le jardin mixte

Pour le jardin quelques demandes précises font l'unanimité :

- une grande **balancoire** collective
- une fontaine ou des jets **d'eau** : pour des batailles d'eau quand il fait chaud
- un **barbecue**, un potager, ou d'autres équipements autour de la nourriture
- « Dans le jardin, je veux une balancoire-araignée, ça c'est trop bien! » Toutes les filles approuvent en cœur.
- « Moi je vois un potager... et un stand de bonbons! »
- « Un jet d'eau dans le jardin! »
- « Pour le jardin au choix : un mini-zoo avec plein d'animaux ou un toboggan pour descendre direct au jardin. »
- « Les batailles d'eau c'est essentiel! »
- « Un barbecue bien sûr! »

Les entrées

- À l'unanimité les filles préfèrent que **l'entrée principale de la Maison du Bien-Être donne sur la petite place**, en lien avec l'autre bâtiment de l'AJM, plutôt que sur la rue Van Hoegaerde.
- Elles n'ont pas besoin d'un espace qui donne directement sur la rue (possibilité évoquée à cause de l'entrée de garage existante)
- La **transition entre le jardin et la salle polyvalente** du rez doit être marquée pour permettre une intimité lors de certaines activités. Mais pas besoin de haies, barrières ou autre.
- Elles préfèrent que **le jardin ne soit pas ouvert à n'importe quel** sur la rue, mais destiné à l'AJM.

L'ascenseur

Tout le monde en veut un! Mais si c'est pas possible dans la Maison du Bien-Être, il n'a en fait **pas d'utilité essentielle, mieux vaut privilégier un gain d'espace.**

4 ° Outils pédagogiques - créés en 2024

Les Habitantes des images créent chaque année des œuvres collectives, dont des publications. Ces publications sont toujours pensées comme des outils pour qu'ils puissent être utilisés en collectifs - et pas seulement de manière individuelle. Car c'est la manière dont ces œuvres sont créées! C'est aussi une façon d'impliquer politiquement les spectateur-lecteur-ices.



LE CODE DU NUMÉRIQUE

Le Code du numérique :
par le Comité humain du numérique

Publication – Juin 2024
Édition Habitantes des images
Graphisme : Alice Néron
296 pages
ISBN 9782960 355 802

Le Code du numérique est un texte de loi citoyen et autoproclamé qui a été élaboré depuis 2021. Ce livre rassemble plus de 3 années d'actions et de rencontres à Bruxelles et en Wallonie : rencontres avec des citoyen·es, chercheur·euses en droit, politiques, discussions intimes, ateliers, créations de décors en carton, repas partagés, manifestations...

Dans ce livre, vous découvrirez :

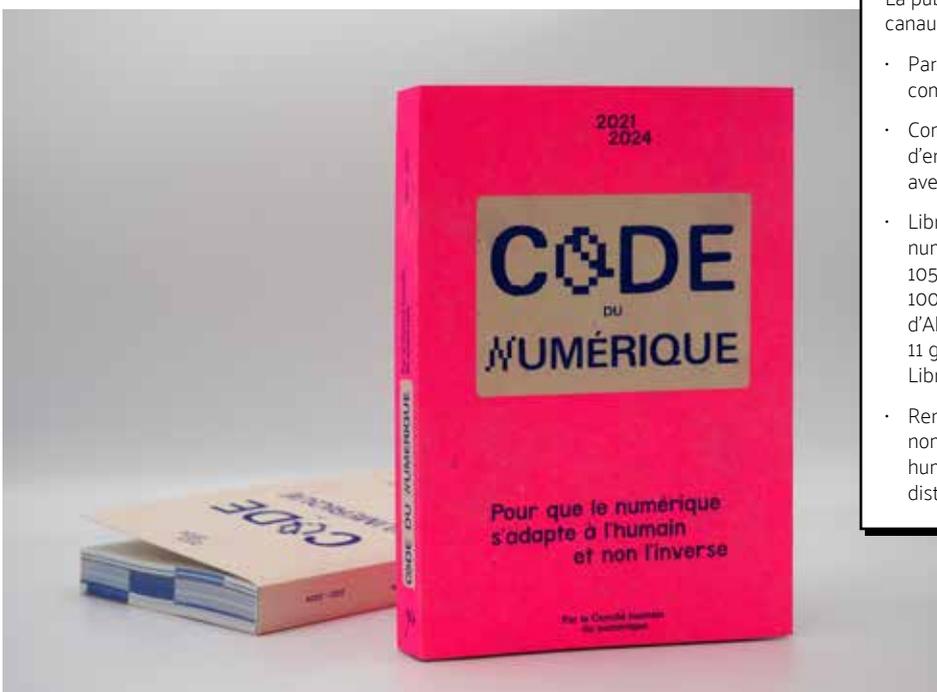
Les témoignages de 170 d'entre nous, les « magistrates »
Plus de 3 années de rencontres et de mobilisation

15 outils pour faire un Comité humain dans un quartier, une école, une institution...

Trois parties :

« D'où vient le Code » avec l'historique du projet et des portraits
« Le Code du numérique » avec les lois, les témoignages et les commentaires

« Comment utiliser le Code » avec des indications pratiques pour faire son propre Parlement humain et se mobiliser



PORTEUR·EUSES

Équipe : Habitantes des images, publication coordonnée par Adèle Jacot et Savannah Desmedt, avec Marie-Luise Guhl, Alice Néron pour le graphisme

Auteurs : Le Code du numérique est un ouvrage collectif écrit par le Comité humain du numérique. Cet ouvrage rassemble des textes collectifs et des contributions individuelles issus de rencontres, d'ateliers et d'événements réalisés depuis 2021 à

Parmi les membres les plus actives et motivées : Adèle, Adrien, Ahmad, Aïssatou, Amina, Amine, Anais, Anne, Boubacar, Camille, Caroline, Célo, Charlotte, Daniel, Darren, Didier, Dirk, Élise, Enrico, Erick, Esther, Fatima, Fatma, Fiona, François, Georges, Guillermo, Ine, Jacqueline, Jacques, Jamila, Jean-Nicolas, Jessica, Jonas, Judith, Julien, Karima, Khadouj, Khalid, Laura, Laure, Laurent, Lauriane, Marc, Mariam, Marie, Maureen, Meimouna, Mélanie, Mireille, Nadine, Najiha, Nicolas, Pascal, Philippe, Renaud, René, le Roi des Belges, Roger, Sandrine, Sarah, Sarra, Savannah, Suzanne, Sy, Ulysse, Zian...

Soutien : service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fond pauvreté de la Fédération Wallonie Bruxelles

PLANNING

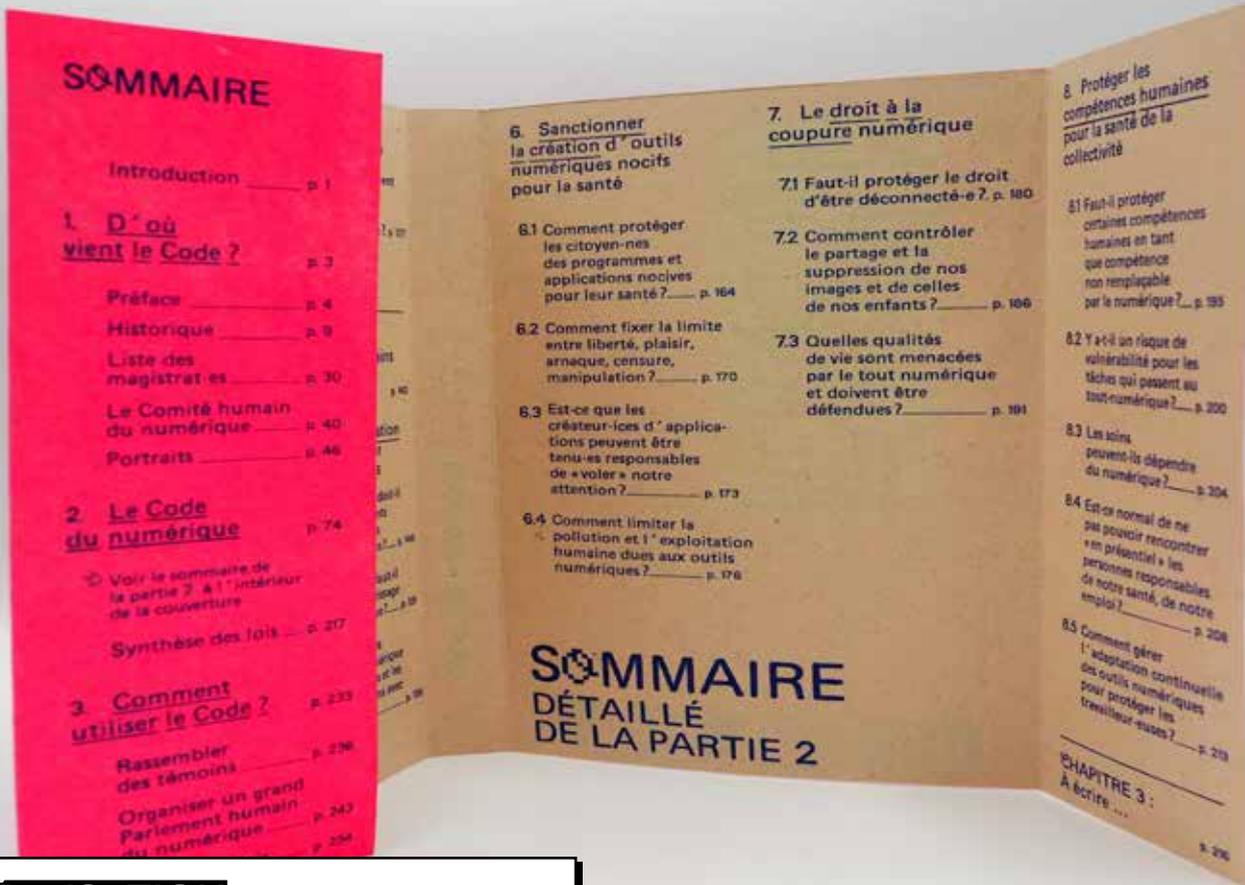
Temporalité : compilation et réalisation entre janvier - juin 2024

DIFFUSION

La diffusion de l'outil a commencé en 2024 et se poursuit en 2025 :

La publication a eu un succès inattendu. Plusieurs canaux de diffusion ont été ouverts :

- Parution : une parution a été organisée et communiquée largement
- Commandes : une possibilité de commande en ligne et d'envoi via le site codedunumerique.be a été ouverte, avec succès
- Librairies : plusieurs librairies vendent le Code du numérique. Peinture Fraîche, rue Lesbroussart 9, 1050 Ixelles - Librairie Météores, rue Blaes 207, 1000 Bruxelles - Librairie Quartier Libre, chaussée d'Alsemberg 374, 1180 Uccle - Librairie Tropisme, 11 galerie des Princes, 1000 Bruxelles - La Maison du Libre, 5 allée Frida Kahlo 44200 Nantes
- Rencontres : le Code est aussi distribué lors des nombreuses présentations où des membres du Comité humain se rendent. Les participant·es peuvent ainsi distribuer eux-mêmes le livre dans leurs réseaux.



RÉALISATION

Localité : Bruxelles et Wallonie

Participant-es à la réalisation :

- Le contenu comme la forme ont été discutés lors de nombreux ateliers
- Plus de 500 personnes ont été rencontrées depuis 2021 pour des prises de témoignages ou des débats. Des notes de ces échanges ont été consignées
- 170 « magistrates » ont signé leurs témoignages (parfois par des pseudos) et se retrouvent dans le livre. Il s'agit autant de personnes vulnérables face au numérique, travailleuse-s sociaux, juriste, militantes, personnes âgées, personnes apprenant le français, jeunes, banquier...
- Un sondage a été fait auprès des politiques à l'occasion des élections 2024 pour savoir si iels voteraient pour les lois du Code du numérique, les réponses se trouvent dans le livre.
- Des invitées ont été conviées spécialement pour cette compilation : Élise Degrave, chercheuse en Droit à l'Université de Namur (préface), Stéphane Vanden Eede, Lire et Ecrire (interview), Anne Lowenthal, ARC (interview), Laurent Roy, juriste (article pratique)
- Le Code du numérique s'est aussi construit au rythme de partenariat avec d'autres associations ou institutions : ARC – Action recherche culturelle, ATD Quart Monde, CFS – Collectif Formation Société, Educodes ASBL, Itinéraires AMO, l'AMO CARS, L'Autre Lieu, l'Église du Béguinage, l'Entr'Aide des Marolles, l'espace BOSCH, l'Espace social télé service, l'Hectolitre, l'ONE, l'Université de Namur, la FDSS – Fédération Des Services Sociaux, la Ligue des usagers des services de santé, la Maison des femmes de Molenbeek, La Maison médicale de Laeken, LAMAB – La Maison à Bruxelles, le Buurtwinkel, le Café solidaire Boondael, le CEMEA, le Centre local de promotion de la santé du Brabant Wallon, le Club de Jeunesse des Marolles, le collectif PUNCH – Pour Un Numérique Critique et Humain, le colloque « Ce qui nous arrive », le CPAS de 1000 Bruxelles, le DK, Le Front Rendre Visible l'Invisible, le Grain ASBL, le GSARA, le journal Medor, le Picol, le PIVOT, le Point info quartier des Marolles, le réseau CABAN, le SAAMO, le SMES, le Syndicat des I.M.M.E.N.S.E.S, Les petits riens foyer @Home 18- 24, Lire et Ecrire Bruxelles, Réseaux solidaires, Technopolice, Travail social en lutte, Vrienden van het huizeke...

La partie centrale inclut 2 chapitres, portant sur l'accès au droit et sur la santé mentale et physique. Il réunit 8 lois basées sur des rencontres avec près de 500 personnes. Ces lois visent à repenser la place du numérique dans nos vies et de la penser à partir du vivant – et non à partir d'enjeux techniques, philosophiques ou financiers. Enfin ces lois collectives n'ont pas pour but d'imposer une réglementation, mais d'ouvrir le débat. En effet, ce livre vous donne aussi des outils pour faire des Comités humains du numérique dans vos quartiers.

« On est (...) face à l'urgence de ralentir afin de se poser les bonnes questions AVANT, pour éviter les problèmes après. En gardant bien en tête que le numérique doit être un outil au service de la société et pas l'inverse... Le numérique doit être un complément à l'interaction humaine, mais ne peut pas la remplacer. » – Préface, Élise Degrave

LE JEU « PARLEMENT HUMAIN DU NUMÉRIQUE »

Pour discuter en groupe des limites à mettre au numérique dans nos quotidiens et dans la société, vous pouvez utiliser ce jeu de cartes. Il permet d'organiser un grand Parlement humain du numérique, dans une sorte de jeu de rôle qui permet de répartir la parole et l'expertise entre toutes les personnes présentes.

«Organisez un grand Parlement humain du numérique! À jouer en groupe de 4 à 20 joueuses... ou plus. À partir de 10 personnes, prévoyez un petit groupe qui prépare le jeu au préalable. Comptez 1 h à 2 h environ.»

- 1 carte « Règle du jeu »
- 1 carte « Question »
- 1 carte « Rapporteur-euse »
- 1 carte « Roi/Reine »
- 1 carte « Récolteur-euse de témoignages »
- 1 carte « Secrétaire »
- 6 cartes « Expertes »
- 8 cartes « Députées »
- 1 micro en carton
- 1 stylo en carto

Le jeu est imprimé en 150 exemplaires. Il est disponible en français et en néerlandais grâce aux bénévoles de l'association Louis Paul Boon Kring.



PORTEUR·EUSES

Équipe : Habitantes des images, publication coordonnée par Adèle Jacot et Savannah Desmedt, avec Marie-Luise Guhl

Soutien : service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Fond pauvreté de la Fédération Wallonie Bruxelles

PLANNING

Temporalité : réalisation juin 2024

RÉALISATION

Localité : Bruxelles

Participant·es à la réalisation :

- Graphisme et réalisation réalisée à partir de l'expérience collective des Parlements humains et lors d'ateliers collectifs
- Traduction en néerlandais réalisée par les bénévoles de l'association Louis Paul Boon Kring

DIFFUSION

La diffusion de l'outil a commencé en 2024 et se poursuit en 2025 :

Le jeu est distribué par les mêmes canaux que le Code du numérique, mais est destiné en particulier aux collectifs et associations :

- Parution : une parution a été organisée et communiquée largement
- Commandes : une possibilité de commande en ligne et d'envoi via le site codedunumerique.be a été ouverte, avec succès
- Librairies : plusieurs librairies vendent le Code du numérique. Peinture Fraîche, rue Lesbroussart 9, 1050 Ixelles - Librairie Météores, rue Blaes 207, 1000 Bruxelles - Librairie Quartier Libre, chaussée d'Alseberg 374, 1180 Uccle - Librairie Tropisme, 11 galerie des Princes, 1000 Bruxelles - La Maison du Libre, 5 allée Frida Kahlo 44200 Nantes
- Rencontres : le Code est aussi distribué lors des nombreuses présentations où des membres du Comité humain se rendent. Les participant·es peuvent ainsi distribuer eux-mêmes le livre dans leurs réseaux.



KIT « LE JARDIN AUX MILLE FENÊTRES »

Le Jardin aux Mille Fenêtres est un conte issu du vécu des habitant·es et passant·es de la place de la Reine. Il est accompagné des 6 images-vitraux. Il aborde différentes thématiques : relations hommes/femmes, insécurité dans l'espace public, drogue et jeunesse, isolement et immigration, enfance. Le conte comporte à la fois des moments de fictions et des dizaines de témoignages anonymes. La fiction est une porte ouverte pour discuter en groupe de ces questions difficiles, mais très actuelles. « Quel personnage, quelle image vous a parlé, pourquoi ? ». Les images montrent des actions faites par les habitant·es. Elles invitent à orienter la discussion vers l'action collective : « Que faire ? Qui interpeller ? »

1. LE KIOSK ET LES 6 VITRAUX :
une structure mobile avec les 6 vitraux,
exposable en intérieur ou extérieur

Une structure est réalisée pour pouvoir réexposer les images-vitraux dans différents lieux culturels, associatifs et publics. Elle est faite pour être facilement déplaçable, en bois peint. Le kiosk est ouvert en son centre pour créer des jeux de lumière.

2. KAMISHIBAI ET JEU DE CARTES

50 cartes pour raconter
l'histoire : 5 cartes contes
et 45 cartes de paroles
d'habitant·es.
5 Plexiglas A3 pour le
kamishibai

Les cartes « paroles »
peuvent être triées en
amont pour aborder
certains thèmes en
particulier ou alors
être piochées par les
participant·es au hasard.

PORTEUR·EUSES

Équipe : Projet mené par Habitantes des images coordonné par Savannah Desmedt et Adèle Jacot, ainsi que Ruben Hoet pour la conception et construction du kiosque et du kamishibai.

Partenaires et tâches : Projet réalisé sur invitation du Service Vie de Quartier du programme Prévention Urbaine de la Commune de Schaerbeek. Partenaires : Maison des femmes de Schaerbeek, ISFSC, Groupe Santé Josaphat, Bibliothèque Mille et une pages, les Halles de Schaerbeek, Amazone asbl, Bouillon de Cultures

Soutien : la Commune de Schaerbeek et service Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PLANNING

Temporalité : Janvier - décembre 2024



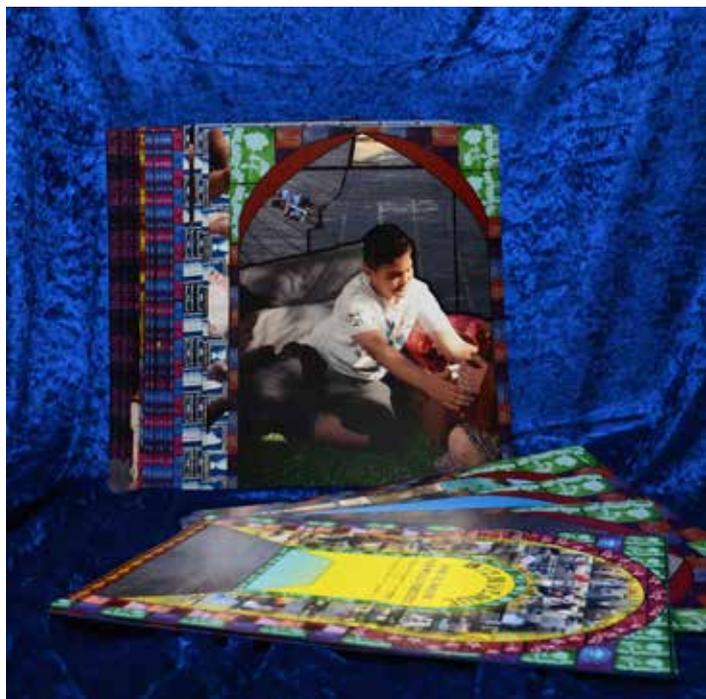
RÉALISATION

Localité : Schaerbeek

Participant·es à la réalisation :

L'ensemble du kit a été à partir des ateliers et des retours des professionnels du terrain quant à la première phase du projet :

- Le conte, les paroles et les images sont issus d'ateliers avec une cinquantaine d'habitantes
- Plusieurs associations ont participé au projet : le Service Vie de Quartier du programme Prévention Urbaine de la Commune de Schaerbeek, Renovas asbl, AWSA asbl, Groupe Santé Josaphat - Planning Familial, Bibliothèque Sophia, Bibliothèque Mille et un pages et Sésame, Débrief du vestiaire, Mme Karima, Mr Adnan et Mme Elena du Setis pour les traductions orales ; le Centre d'archives Carhif dans la maison Amazone pour les archives visuelles féministes (bulgares et belges)



DIFFUSION

La diffusion de l'outil s'est faite principalement via une formation et par mail personnalisés.

Communication : L'outil se diffuse par mail et présentations publiques auprès de professionnels liés à la Commune de Schaerbeek, liés à la question du genre ou de la drogue.

Formation : en juin 2024, une formation a été donnée à la Maison de Femmes de Schaerbeek pour utiliser le kit. Une quinzaine de personnes étaient présentes, représentant une dizaine d'associations.



5^e programmation 2025

JARDIN AUX MILLE FENÊTRES (SUITE)

janvier - décembre 2024

Exposition - outil pédagogique - ateliers

En partenariat avec la Commune de Schaerbeek, soutien de l'Éducation permanente FWB

Le kit continuera à être présenté en 2025, également hors de Schaerbeek. Un projet d'exposition définitive de la structure dans le parc Reine Verte est en discussion.

COMITÉ HUMAIN DU NUMÉRIQUE FORMATION ET DIFFUSION

décembre 2024 - juillet 2025

Cycle de formation à Bruxelles et en Wallonie - ateliers collectifs réguliers - ateliers ponctuels chez d'autres structures - publication d'un livret pratique pour faire des Parlements - sortie d'une nouvelle vidéo

Avec le soutien de l'Éducation permanente FWB et le fond pauvreté FWB

En 2025 les formations continueront. Au programme : expérimenter un Parlement humain du numérique, rencontrer les étudiants en droit d'Élise Degrave à Namur, tourner une nouvelle vidéo du comité humain du numérique.

L'ÉCOLE DU MINUIT

janvier 2025 - décembre 2025

Ateliers réguliers - activation d'espaces publics - contes - ateliers école - foires et appels à artisans du quartier

En 2025, les ateliers entre femmes en partenariat avec Bonnevie asbl continueront. Ils donneront lieu à des présentations de l'école lors de fête de quartier, à partir des envies des femmes participantes. Des ateliers ouverts seront organisés dans les parcs pendant l'été. Le cuistax sera réaménagé pour porter les décors de la Forêt du minuit. À la rentrée 2025, des appels à artisans seront lancés pour constituer une foire qui sera présentée fin de l'année. Des collaborations avec des écoles du quartier seront mises en place.

LANAK DI2PΓAY

septembre 2025

Visite guidée de Molenbeek lors de Molenfest

En partenariat avec KANAL et Molenfest

À l'ouverture de Kanal en 2026, les Bruxelloi.ses découvriront l'exposition DISPLAY - autour du mouvement et de la migration. Les Habitant.es des images proposent d'ouvrir en exclusivité une exposition miroir dans les quartiers autour du musée.

10 œuvres de la future exposition sont propulsées dans les rues de Molenbeek. Que devient le propos politique et économique d'une œuvre immergée dans le quotidien? Quels mouvements produit une grande institution culturelle quand elle s'implante dans un quartier populaire?

RAPPORT GÉNÉRAL D'ÉVALUATION

juin 2025

Entretiens - rédaction

2025 est l'année de rédaction du RGE pour l'Éducation permanente FWB. La préparation de ce rapport prendra un certain temps de l'année 2025 car l'association souhaite en profiter pour faire des entretiens avec différents partenaires et participant.es. Ce rapport est à rendre tous les 5 ans.

LES HABITANTS DES IMAGES

www.habitants-des-images.be
admin@habitants-des-images.be
+32 (0) 492 39 57 67
+32 (0) 478 83 19 40

Bureaux : Rue des Mariniers 6, 1080 Bruxelles
Siège social : Rue Heyvaert 17 – 1080 Bruxelles

Statut juridique : ASBL
Entreprise : 0543.411.222
IBAN : BE18 0017 2014 6365
BIC : GEBABEBB

Coordination : Adèle Jacot et Savannah Desmedt
Conseil d'administration : Emmanuelle Nizou, Samuel
Quaghebeur, Antoine Pickels et Julie Wauters